

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION
DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE
TRANSPORT POUR LES ANNÉES 2021 ET 2022

DOSSIER : R-4167-2021

RÉGISSEURS : Me NICOLAS ROY, président
Me LISE DUQUETTE
M. JOCELIN DUMAS

AUDIENCE DU 10 DÉCEMBRE 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 2 - HUIS CLOS

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE Me
ALEXANDRE DE REPENTIGNY Me
LOUIS LEGAULT
avocats de la Régie

REQUÉRANTE :

Me YVES FRÉCHETTE
avocat d'Hydro-Québec Transport (HQT)

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me SYLVAIN LANOIX
avocat de l'Association québécoise des
consommateurs industriels d'électricité et du
Conseil de l'industrie forestière du Québec
(AQCIECIFQ);

Me ANDRÉ TURMEL
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID
avocat de Option consommateurs (OC).

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>PAGE</u> |
|--|-------------|
| LISTE DES ENGAGEMENTS | 4 |
| PRÉLIMINAIRES | 5 |
| PREUVE HQT - PANEL 2 (planification du réseau et suivi projets d'investissement - huis clos) | |
| MARIE-JOSÉE GOSSELIN | 15 |
| BENOÎT DELOURME | 15 |
| PATRICK DOYLE | 15 |
| FRANÇOIS ANCTIL | 16 |
| STÉPHANE VERRET | 16 |
| INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE | 16 |
| DISCUSSION | |
| CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL | 61 |
| CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID | 84 |
| INTERROGÉS PAR LA FORMATION | 108 |

LISTE DES ENGAGEMENTS

| | <u>PAGE</u> |
|--|-------------|
| E-5 (HQT) : Déposer le texte, la déclaration ou le communiqué du PDG et/ou du président de HQT de l'époque, en lien avec le virage santé et sécurité | 70 |
| E-6 (HQT) : Déposer, s'il existe, le document supportant ou ayant supporté le virage santé et sécurité (Demandé par FCEI) | 71 |

1 L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (2021), ce dixième
2 (10e) jour du mois de décembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LE GREFFIER :

7 Protocole d'ouverture. Audience à huis clos du dix
8 (10) décembre deux mille vingt et un (2021) par
9 visioconférence. Dossier R-4167-2021 : Demande du
10 Transporteur de modification des Tarifs et
11 conditions des services de transport pour les
12 années 2021 et 2022.

13 Les régisseurs désignés dans ce dossier sont maître
14 Nicolas Roy, président de la formation, de même que
15 maître Lise Duquette et monsieur Jocelin Dumas.

16 Les avocats de la Régie sont maître Jean-François
17 Ouimette, maître Alexandre de Repentigny et maître
18 Louis Legault.

19 La requérante est Hydro-Québec Transport. Maître
20 Fréchette, vous nous confirmerez que la liste est
21 bien complète puisque je vais énumérer tout le
22 monde. Donc, Hydro-Québec Transport, représentée
23 par maître Fréchette, ainsi que Stéphane Verret,
24 Marie-Josée Gosselin, Benoît Delourme, François
25 Anctil, Patrick Doyle, Manon Nadeau, Chloé

1 Brunelle, Marzuq Ajani, Mathieu Labbé, Anyk Dumas,
2 André Dagenais, Annie Rousseau, Karyne Arsenault,
3 Dave Duguay-Martin, Wahiba Salhi, Eliane Lee,
4 Patrick Prince, Nadia Cloutier, Lucie Gauthier,
5 Delija Geça, Josianne Lacelle et Josée Bougie.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Je vous confirme que cette nomenclature est
8 complète. Et je vous mentionne également que nous
9 tous en tant qu'employés d'Hydro-Québec nous
10 souscrivons aux engagements de confidentialité par
11 notre lien d'emploi avec notre employeur. Donc, il
12 n'y a aucune difficulté à cet égard.

13 LE GREFFIER :

14 Merci beaucoup.

15 Les intervenants qui participent à la présente
16 audience sont :

17 Association hôtellerie Québec et Association
18 restauration Québec représentées par maître Steve
19 Cadrin et monsieur Marcel-Paul Raymond. Maître
20 Cadrin, confirmez-vous que la liste est correcte et
21 complète?

22 Me STEVE CADRIN :

23 Oui, je le confirme.

24 LE GREFFIER :

25 Merci beaucoup.

1 Association québécoise des consommateurs
2 industriels d'électricité et Conseil de l'industrie
3 forestière du Québec représentés par maître Sylvain
4 Lanoix, monsieur Jocelyn B. Allard, monsieur Louis
5 Germain et monsieur Paul Paquin. Maître Lanoix,
6 confirmez-vous que la liste est correcte et
7 complète?

8 Me SYLVAIN LANOIX :
9 Alors je le confirme.

10 LE GREFFIER :
11 Merci beaucoup.

12 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
13 représentée par maître André Turmel et monsieur
14 Antoine Gosselin. Maître Turmel, confirmez-vous que
15 la liste est complète et correcte?

16 Me ANDRÉ TURMEL :
17 Bonjour. Oui, je le confirme.

18 LE GREFFIER :
19 Merci.

20 Option consommateurs représentée par maître Éric
21 McDevitt David, monsieur Pascal Cormier et docteur
22 Roger Higgin. Maître David, confirmez-vous que la
23 liste est correcte et complète?

24 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :
25 Je vais être honnête avec vous, Monsieur Specte, je

1 voulais juste m'assurer que... vous avez parlé
2 assez rapidement, que vous avez mentionné les noms,
3 les deux analystes, donc docteur Higgin et Pascal
4 Cormier.

5 LE GREFFIER :

6 Merci beaucoup.

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 Merci.

9 LE GREFFIER :

10 Nous demandons aux participants de bien vouloir
11 s'identifier à chacune de leurs interventions pour
12 les fins de l'enregistrement. Merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci, Monsieur Specte. Monsieur Morin également,
15 sténographe, vous confirmez que la séance est à
16 huis clos pour vous?

17 LE STÉNOGRAPHE :

18 Oui, tout à fait.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci. Alors, Maître Fréchette, nous sommes en
21 mesure de débiter cette rencontre à huis clos...
22 audience, je devrais dire.

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 C'est bien. Alors, bonjour à tous. Encore une fois,
25 Yves Fréchette pour Hydro-Québec. Je vous remercie.

1 Si vous permettez quelques points liés à la
2 poursuite du dossier. Vous me permettrez encore de
3 m'excuser. Si vous voyez mon profil, c'est le jeu
4 des deux écrans. Je vais essayer de rapprocher ça
5 légèrement. Il y a quelqu'un qui chuchote. J'espère
6 que c'est en disant que mon profil gauche n'est pas
7 trop mal. En tout cas, j'entends quelqu'un qui
8 chuchote. Si ça peut vous aider à fermer les
9 micros. Ça va. Oui.

10 Alors, ce que je voulais vous mentionner,
11 pour quelques sujets reliés à la gestion du
12 dossier, tout d'abord, après discussion, là, on en
13 reviendrait à favoriser votre proposition pour la
14 tenue de la plaidoirie qui pourrait se faire les
15 lundi et mardi, ces journées étaient réservées, et
16 ça nous donnerait le temps de préparation requis.
17 J'ai également discuté avec monsieur le sténographe
18 qui me disait que, pour les notes anglaises, ça
19 pourrait être un petit souci pour lui, alors ça lui
20 donnerait aussi un petit peu de temps si jamais il
21 avait besoin du jeudi pour compléter le tout.
22 Alors, on vous proposerait, là, on irait de l'avant
23 avec la proposition que vous nous avez faite pour
24 les plaidoiries et réplique, là, des lundi et mardi
25 qui seraient donc le vingt (20) et vingt et un (21)

1 si je ne m'abuse.

2 Au niveau des... au niveau des engagements,
3 donc c'est en cours. J'ai vérifié ce matin, là, je
4 n'ai pas de nouveauté à vous dire, mais je peux
5 vous dire qu'on s'emploie, là, tous collectivement
6 à ce sujet-là.

7 Autre élément que je voulais
8 mentionner, puis mes collègues juristes ne seront
9 pas surpris, je veux simplement réitérer à tous les
10 participants qui participent à ce huis clos-là
11 qu'ils doivent prendre toutes les mesures requises
12 afin de conserver la confidentialité des
13 informations qui seront divulguées par Hydro-
14 Québec. C'est toujours appuyé sur la base des
15 décisions que vous avez rendues.

16 Vous savez, on vous fait des
17 représentations dans chacun de ces dossiers-là,
18 comme on l'a fait dans le dossier Micoua
19 spécifiquement, dans la lettre où on vous
20 demandait, Hydro-Québec vous demandait le huis
21 clos, nous avons cité les deux décisions en cause.

22 Et je vous souligne encore une fois, comme
23 j'ai rappelé à mes collègues... pas mes collègues,
24 mais mes confrères qui participent à cette
25 audience, de porter une attention particulière sur

1 les informations.

2 Comme vous le savez, c'est des informations
3 liées aux coûts des projets et on essaie toujours,
4 dans le cadre de nos appels d'offres, nos appels de
5 propositions, d'être le plus imprévisible possible
6 auprès de nos fournisseurs qui sont souvent dans
7 des marchés limités.

8 Alors, on vous fait à chaque fois des
9 représentations à cet égard-là et on tient, là, à
10 ce que les gens soient, prennent toutes les mesures
11 requises pour s'assurer que les mesures soient
12 appropriées et soient mises en place, surtout si
13 des gens participent soit à des processus
14 d'acquisition d'Hydro-Québec, sont soit
15 régulièrement retenus par Hydro-Québec ou ses
16 marchés ou que c'est des gens qui conseillent, dans
17 ce cadre-là. Alors, les mesures de confidentialité
18 sont requises et ils doivent prendre toutes les
19 mesures.

20 Alors, vous permettez, là, vous
21 m'excuserez, Monsieur le Président, d'avoir fait
22 ces rappels, mais c'est... c'est des actes de saine
23 gouvernance, là, qui pour nous, à chaque fois qu'on
24 vous présente des projets, vous comprendrez
25 qu'on... qu'on fait... qu'on vous fait des

1 représentations à cet égard-là que vous recevez à
2 chaque fois. Vous m'excuserez d'avoir pris un
3 instant pour les rappeler.

4 Alors, maintenant, rapidement peut-être,
5 avant de procéder à l'assermentation... Faites-moi
6 signe, Monsieur le Président, si jamais il y avait
7 quelque chose qui n'allait pas, là. Je vous vois
8 très stoïques tous les trois. Alors, je présume que
9 tout est bien.

10 Maintenant, alors je vais vous présenter...

11 LE PRÉSIDENT :

12 Je vous confirme.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Oui, c'est bien. Je vous remercie. Alors, donc
15 comme je le fais habituellement lorsque nous avons
16 la chance de vous présenter des témoins pour une
17 première, une première, pour une première
18 rencontre, alors rapidement, je vais vous présenter
19 le panel et je vais peut-être cibler, là, des
20 personnes que vous n'avez jamais eu la chance
21 d'entendre.

22 Alors, madame Marie-Josée Gosselin qui fait
23 partie du panel que vous voyez à l'écran, qui est
24 gérante de projets à Hydro-Québec. Je vais passer
25 rapidement sur son curriculum vitae. Il y a maître

1 Benoît Delourme, chef innovation technologique et
2 évolution de réseaux qui se passe de présentation,
3 que vous avez entendu souvent.

4 Monsieur Patrick Doyle où je vais
5 rapidement passer sur son c.v., qui est chef
6 orientation et expertise de contrôle de réseaux.
7 Monsieur François Anctil, chef expertise de
8 contrôle de réseaux qui est également ici avec nous
9 ce matin. Et monsieur Verret qui se passe de
10 présentation que vous avez eu la chance de
11 rencontrer plusieurs fois.

12 Si vous allez rapidement pour vous faire
13 une nomenclature de l'expérience de madame Gosselin
14 avant d'arriver aux interrogatoires, vous verrez...
15 à la formalité de l'assermentation, vous verrez à
16 la pièce HQT-11, document 1.4, que madame Gosselin
17 a une formation évidemment en génie électrique, qui
18 a fait sa carrière à Hydro-Québec, qui est gérante
19 de projets maintenant, notamment pour le projet qui
20 sera présenté aujourd'hui en suivi soit celui de
21 Micoua-Saguenay.

22 Donc, elle est ingénieure et à l'emploi
23 d'Hydro-Québec depuis mil neuf cent quatre-vingt-
24 dix (1990) et vraiment spécialisée dans tout ce qui
25 est projet poste, projet ligne. Alors, c'est une...

1 la Régie, là, pourra certainement bénéficier de son
2 expérience et de sa très grande compétence dans le
3 sujet. Et puis elle rendra un témoignage sur le
4 projet, là, du suivi du projet Micoua-Saguenay.

5 Également, monsieur Doyle qui est ingénieur
6 également qui est à l'emploi d'Hydro-Québec depuis
7 le début des années quatre-vingt-dix (90) qui a
8 toujours oeuvré dans... auprès du réseau, qui a
9 toujours été aux opérations. Alors, l'orientation
10 et l'exploitation du réseau, ça le connaît. Alors,
11 et puis il sera ici ce matin pour vous entretenir à
12 la fois de la sollicitation du réseau et des taux
13 de pertes. Alors, monsieur Doyle, vous trouverez
14 son curriculum vitae à HQT-11, document 1.3.

15 Et maintenant, troisième personne que je
16 voulais vous présenter, qui est à je crois une
17 première, une seconde expérience, mais il y a quand
18 même quelques années que ça s'est fait, alors
19 monsieur François Anctil, qui est également
20 ingénieur, qui est à l'emploi d'Hydro-Québec depuis
21 au moins une dizaine d'années et qui également, là,
22 a toujours fait sa carrière dans le domaine des
23 contrôles de mouvement d'énergie, contrôle de
24 réseau et il est maintenant chef expertise contrôle
25 réseau et il s'entretiendra auprès de la Régie du

1 sujet de la sollicitation et du taux de pertes.

2 Alors ces quelques présentations faites,
3 vous me permettrez de requérir de monsieur le
4 greffier qu'on puisse procéder à la formalité de
5 l'assermentation. À moins que vous ayez des
6 questions pour moi, Monsieur le Président. Ça va,
7 merci.

8

9 PREUVE HQT - PANEL 2 (planification du réseau et
10 suivi projets d'investissement - huis clos)

11

12 L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (2021), ce dixième
13 (10e) jour du mois de décembre, ONT COMPARU :

14

15 MARIE-JOSÉE GOSSELIN, gérante de projet de ligne de
16 transport pour Hydro-Québec, ayant une place
17 d'affaires au 855, Sainte-Catherine Est, Montréal
18 (Québec);

19

20 BENOÎT DELOURME, chef innovation technologique et
21 évolution du réseau, 855, Sainte-Catherine Est,
22 Montréal (Québec);

23

24 PATRICK DOYLE, chef orientation et expertise du
25 contrôle de réseau, Complexe Desjardins, casier

1 postal 10000, Montréal (Québec);

2

3 FRANÇOIS ANCTIL, chef expertise de contrôle du
4 réseau, Complexe Desjardins, Montréal (Québec);

5

6 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
7 solennelle, déposent et disent :

8

9 STÉPHANE VERRET

10 (Sous le même serment)

11

12 INTERROGÉ PAR Me YVES FRÉCHETTE :

13 Q. [1] Alors c'est bien, si vous me permettez
14 rapidement, on va procéder à la formalité
15 d'adoption de la preuve. Alors madame Gosselin, qui
16 vous entretiendra du suivi du projet Micoua-
17 Saguenay, alors Madame Gosselin, la présentation
18 qui sera projetée dans les prochaines minutes ainsi
19 que les réponses aux demandes de renseignements
20 concernant le suivi du projet ont été préparées
21 sous votre contrôle et vous les adoptez comme étant
22 votre témoignage?

23 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

24 R. Oui, je l'affirme.

25 Q. [2] Merci. Alors, monsieur Anctil qui vous

1 entretiendra, comme mentionné, sur la sollicitation
2 du réseau, perte et taux de pertes de transport,
3 alors que vous retrouvez aux pièces HQT-6, Document
4 1.3, ainsi que les réponses aux demandes de
5 renseignements. Ces documents, Monsieur Anctil, ont
6 été préparés sous votre contrôle et vous les
7 adoptez comme étant votre témoignage?

8 M. FRANÇOIS ANCTIL :

9 R. Oui.

10 Q. [3] Monsieur Delourme, le sujet de la planification
11 du réseau de transport, ainsi que le suivi du
12 projet Micoua-Saguenay, soit la présentation qui
13 sera faite dans les prochaines minutes, ainsi que
14 la pièce HQT-6, Document 1.1 ont été préparés sous
15 votre contrôle et incluant les demandes de... les
16 réponses aux demandes de renseignements, bien sûr,
17 ont été préparés sous votre contrôle et vous les
18 adoptez comme étant votre témoignage?

19 M. BENOÎT DELOURME :

20 R. Oui.

21 Q. [4] Merci. Monsieur Doyle maintenant finalement,
22 alors le sujet de la sollicitation du réseau, des
23 taux... des pertes et taux de pertes de transport,
24 alors les pièces HQT-6, Document 1.3, les réponses
25 aux demandes de renseignements ont été préparés

1 sous votre contrôle et vous les adoptez comme étant
2 votre témoignage?

3 M. PATRICK DOYLE :

4 R. Oui.

5 Q. [5] Je vous remercie. Alors rapidement pour le
6 déroulement, Monsieur le Président, Madame la
7 Régisseuse, Monsieur le Régisseur, nous procéderons
8 avec une présentation du projet Micoua-Saguenay.
9 Suivront une question, là, qui sera posée au panel
10 et puis par la suite bien les témoins seront
11 disponibles, là, pour le contre-interrogatoire.
12 Alors ça vous va?

13 LE PRÉSIDENT :

14 Tout à fait, merci.

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Q. [6] C'est bien. Alors la parole est à vous.

17 M. STÉPHANE VERRET :

18 R. Alors bonjour, Maître Duquette, Maître Roy,
19 Monsieur Dumas. Bon matin. Alors nous allons
20 procéder avec la présentation du panel numéro 2.
21 Alors si on peut afficher la présentation s'il vous
22 plaît.

23 Q. [7] Qui est B-0111.

24 R. Nous avons pratiqué maître Fréchette hier avec le
25 bilinguisme. Donc... alors voici la présentation.

1 Alors comme maître Fréchette l'a mentionné, la
2 présentation va porter exclusivement sur le suivi
3 du projet de la ligne sept cent trente-cinq
4 (735 kV) Micoua-Saguenay. La présentation vise à
5 fournir les informations pertinentes sur le projet
6 et vise entre autres à répondre aux préoccupations
7 soulevées par la Régie dans ses demandes de
8 renseignement, puis également, elle devrait
9 répondre aux questions d'Option Consommateurs, à
10 l'exception de la question 2.6 qui, pour nous, est
11 hors cadre du présent dossier.

12 Alors, la page suivante, s'il vous plaît.
13 Alors, voici le plan. Je ne sais pas si tout le
14 monde voit bien, si c'est possible d'agrandir
15 quelque peu la présentation? Euh... non, O.K., ça,
16 je pense que vous êtes mieux de vous assurer
17 d'avoir une page complète.

18 Alors, je ferai une très brève
19 introduction. Par la suite, le projet, en bref,
20 sera présenté. Essentiellement, nous vous
21 présenterons les faits saillants du projet qui ont
22 mené à l'autorisation du projet par la Régie.
23 Ensuite, l'évolution du projet vous sera présenté
24 et il y aura une conclusion.

25 La suivante, s'il vous plaît. Donc, un

1 prévision de charge sur la Côte-Nord, elle est
2 toujours réelle. On se rappelle que la fermeture
3 des centrales, dans le Sud du réseau, donc,
4 Gentilly-2 et la Citière sont encore fermées, et
5 donc, tous ces déclencheurs-là sont encore réels et
6 présents.

7 Et, donc, pour le Transporteur, une fois
8 encore, le niveau de fiabilité attendu du réseau
9 n'est pas atteint sans la réalisation de ce projet-
10 là. Donc, on est toujours en difficulté par rapport
11 à la fiabilité du réseau. Et, donc, pour le
12 Transporteur, le projet est donc toujours requis
13 pour maintenir la fiabilité de notre réseau.

14 Dans ce contexte-là, l'amélioration de la
15 fiabilité du réseau, associée à la ligne, est
16 d'utilité publique dans la mesure où il faut qu'on
17 restaure notre niveau de fiabilité attendu, tel
18 qu'on vous l'avait expliqué dans le dossier, en
19 deux mille dix-neuf (2019).

20 Alors, sur ces entre-faits, je passerais la
21 parole à ma collègue, Marie-Josée Gosselin, qui va
22 vous entretenir sur tous les aspects liés à la
23 réalisation du projet.

24 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

25 R. Oui, merci Benoît. Alors, bonjour à tous.

1 J'aimerais d'abord faire un retour pour vous
2 expliquer comment se déroule un grand projet comme
3 le projet Micoua-Saguenay.

4 Donc, on part, en deux mille quatorze
5 (2014), avec une très grande zone d'étude de quatre
6 mille cinq cents kilomètres carrés (4500 km²) qui
7 vise à déterminer le meilleur tracé de ligne pour
8 une ligne qui partira du poste Micoua, en Côte-
9 Nord, et se rendra jusqu'au poste de Saguenay.

10 Donc, à l'aide de données satellitaires
11 précises à plus ou moins vingt mètres (20 m), on va
12 acquérir une meilleure connaissance du territoire.
13 On va connaître les grands obstacles, les grandes
14 rivières, les milieux habités, les milieux utilisés
15 par les communautés autochtones.

16 Donc, avoir une meilleure connaissance pour
17 déterminer, à l'aide des rencontres avec les
18 gestionnaires du territoire et du public, des
19 corridors préférentiels. Corridors qui, ensuite,
20 seront choisis pour... Finalement, on va choisir le
21 corridor qui est le plus au Nord.

22 Par la suite, on va déterminer, encore là,
23 en tenant compte des diverses préoccupations du
24 milieu puis les divers enjeux techniques des zones
25 qu'il nous fait absolument éviter, choisir le

1 meilleur tracé de ligne.

2 Ce tracé-là a été annoncé à la population,
3 au mois de mai deux mille dix-sept (2017). À partir
4 de ce moment-là, nos équipes d'ingénierie vont
5 pouvoir déterminer la répartition de deux mille
6 dix-sept (2017), qui va nous servir à estimer les
7 coûts de ce projet-là.

8 Une répartition, qu'est-ce que c'est? C'est
9 le positionnement des pylônes. À ce moment-là, on a
10 six cent vingt et un (621) pylônes à positionner
11 sur la ligne, et c'est le type de pylône.

12 Donc, avec les divers enjeux techniques,
13 afin de respecter les dégagements électriques,
14 dégagement des routes, dégagement des obstacles,
15 traverser des rivières, on va faire une
16 répartition, assez conservatrice. Ce sont les
17 règles de l'art, hein, on va toujours commencer par
18 une répartition conservatrice, qui sera optimisée
19 par la suite, quand on aura une meilleure
20 connaissance du territoire, plus fine.

21 Donc, on est à l'été deux mille dix-sept
22 (2017), nos équipes vont déterminer les meilleurs
23 chemins... On parle de six cents (600) pylônes à
24 positionner sur le territoire, donc ce sera plus
25 tard six cents (600) petits chantiers espacés,

1 environ, de quatre cents, cinq cents mètres (400-
2 500 m) chacun. C'est un très, très grand chantier,
3 donc c'est un grand projet à estimer.

4 Nos équipes d'estimateurs vont donc estimer
5 cette ligne de deux cent soixante-deux kilomètres
6 (262 km), qui va contenir plus de vingt-six mille
7 tonnes (26 000 t) d'acier, plus de... pour
8 lesquelles il va falloir dérouler, là, plus de
9 trois mille kilomètres (3000 km) de conducteurs.
10 Pour accéder à ces chantiers-là, à ces pylônes-là,
11 il va nous falloir construire, réfectionner,
12 élargir, travailler quatre cent soixante kilomètres
13 (460 km) de chemins d'accès.

14 On va aussi devoir construire un campement,
15 que vous ne voyez peut-être pas, là, il y a un
16 point noir, le campement de La Bréville, à peu près
17 au centre de l'écran, un campement qui va
18 accueillir plus de trois cents (300) travailleurs.
19 C'est un chantier qui, à sa pointe, va avoir une
20 pointe de travailleurs de sept cent cinquante (750)
21 travailleurs.

22 Donc, nos équipes vont estimer ce projet-
23 là, déterminer les stratégies d'accès, calculer les
24 temps de transport pour se rendre aux différents
25 sites, calculer les vitesses qu'on va pouvoir

1 rouler, donc c'est beaucoup, beaucoup de travail
2 une estimation de cet ordre-là. Elle va être
3 terminée à la fin deux mille dix-sept (2017), et
4 elle va être présentée au CA de l'entreprise, et
5 par la suite, va faire le... l'objet de la demande
6 d'autorisation de projet à la Régie de l'énergie.

7 On pourrait passer à l'autre diapo, s'il
8 vous plaît. Donc, vous avez à l'écran une évolution
9 du projet entre le dépôt de la demande à la Régie
10 et la révision des coûts, là, qu'on a produite en
11 mai deux mille vingt et un (2021).

12 Vous savez, un projet comme ça, c'est un...
13 c'est très long. On est parti en deux mille
14 quatorze (2014), deux mille quinze (2015) avec
15 l'avant-projet, on va mettre en service en deux
16 mille vingt-trois (2023), donc il se passe
17 plusieurs, plusieurs années, il se passe beaucoup
18 de choses dans un projet comme ça. On pourrait même
19 dire qu'un projet, c'est vivant.

20 Donc, je vous ramène en deux mille dix-sept
21 (2017), on produit notre grande estimation, on est
22 autorisé à débiter au moins... on débute au moins
23 notre ingénierie au début deux mille dix-huit
24 (2018). On va aller chercher des relevés LiDAR, des
25 relevés qui sont plus précis, sur le tracé qui a

1 servi à l'estimation, le premier tracé, afin
2 d'optimiser, de travailler plus à fond sur celui-
3 ci.

4 Pendant toute cette période, le marché
5 bouge. Tout tourne autour de nous, on va... il va y
6 avoir beaucoup, beaucoup de contexte... de
7 nouvelles données qui vont nous arriver. On va
8 vivre, par exemple, à la fin deux mille dix-sept
9 (2017), le grand virage santé-sécurité de
10 l'entreprise. Hydro-Québec va décider de devenir un
11 leader en santé-sécurité au travail pour le Québec.
12 Donc, on va avoir des grands bouleversements.

13 On va aussi vivre, en deux mille dix-huit
14 (2018)... Là, je vous rappelle qu'à ce moment-là,
15 on est en plein dans la construction du précédent
16 grand projet, Chamouchouane-Bout-de-l'île, une
17 ligne de quatre cents kilomètres (400 km) à sept
18 cent trente-cinq (735) kV. Donc, à ce moment-là, en
19 deux mille dix-huit (2018), on va vivre une pénurie
20 des monteurs de ligne sur le grand projet
21 Chamouchouane-Bout-de-l'île. Donc, il va nous
22 falloir réagir à cette nouvelle complexité de
23 marché, travailler avec la CCQ, travailler avec les
24 acteurs du milieu pour prendre des mesures.

25 Tout au long du projet, en juillet...

1 pardon - à l'automne deux mille dix-neuf (2019), on
2 va ouvrir les premiers plis pour les contrats de
3 déboisement : on va se rendre compte que le marché
4 est beaucoup plus... beaucoup moins... beaucoup
5 plus défavorable, là, que nos estimés. On va aussi
6 avoir des nouveaux relevés techniques puis des
7 nouvelles données techniques qui vont arriver
8 pendant ces années-là.

9 Tout au long du projet, on va gérer ces
10 nouvelles données de façon agile. C'est-à-dire
11 qu'on va toujours, toujours analyser ce qui se
12 passe, on va évaluer l'impact sur notre projet, on
13 va mettre en place de nombreuses pistes
14 d'optimisation. On va travailler avec nos
15 ingénieurs, avec les firmes externes. On ne va
16 jamais arrêter de se requestionner, de revoir nos
17 façons de faire, de revoir nos clauses, de tenter
18 de limiter les impacts de ces différents
19 changements-là sur le projet.

20 On voit des hausses de coûts possibles,
21 mais on a encore plusieurs pistes d'optimisation à
22 travailler, on va vraiment retourner toutes les
23 roches de ce projet-là, sans arrêt, à partir de
24 deux mille dix-huit (2018), jusqu'en, puis on le
25 fait encore d'ailleurs, parce que le contexte

1 continue à évoluer.

2 Par contre, à l'automne deux mille dix-neuf
3 (2019), je vous dirais qu'on commence à avoir des
4 indices, là, qu'on a des coûts supplémentaires
5 importants. Donc, on va mettre en place des grandes
6 pistes d'optimisation et tout au long de l'année
7 vingt vingt (2020), on va commencer à ouvrir toutes
8 les soumissions de déboisement.

9 À l'automne vingt vingt (2020), les
10 soumissions, les premiers contrats de construction
11 et toutes ces ouvertures de soumissions là vont
12 nous confirmer que nos appréhensions étaient,
13 étaient vraies et que le projet, on n'arrivera pas,
14 malgré toutes les optimisations qui sont mises en
15 place, à garder le projet dans son enveloppe
16 autorisée.

17 C'est à ce moment-là qu'on va réaliser une
18 estimation finale, en décembre vingt vingt (2020),
19 pour présenter une nouvelle recommandation, un
20 nouveau coût final prévu au CA de l'entreprise puis
21 qui va être déposé, là, à la Régie, dans la revue
22 budgétaire.

23 Je vais aller un petit peu plus en détail,
24 dans les prochaines diapo. Donc, on peut passer à
25 la suivante.

1 Peut-être vous rappeler que quand on estime
2 un projet, on l'estime avec les paramètres qui sont
3 en vigueur à ce moment-là. Donc, quand on a estimé
4 le projet en deux mille dix-sept (2017), on a
5 utilisé les taux d'inflation qui étaient en vigueur
6 à l'année deux mille dix-sept (2017), on a estimé,
7 on estime toujours, nos façons de faire, c'est
8 toujours d'estimer, par exemple, les coûts de
9 l'acier à partir des dernières commandes du même
10 type qu'on a reçues, auxquelles on ajoute toujours,
11 bien sûr, une provision. On a estimé, à partir des
12 rendements qu'on avait dans les projets en cours.
13 Je vous dis qu'on était en train de construire le
14 projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île, on n'avait
15 aucun indice à ce moment-là que le marché allait
16 partir à la hausse. Le projet Chamouchouane-Bout-
17 de-l'Île se déroulait, allait bien et les prix des
18 contrats qu'on avait donnés sur Chamouchouane
19 étaient en ligne avec nos estimations internes.

20 Donc, on n'avait aucun indice que le marché
21 était en train de bouger. Donc, ces mêmes
22 paramètres-là qui étaient en vigueur en deux mille
23 dix-sept (2017) nous ont servi pour réaliser
24 l'estimation du grand projet Micoua.

25 Donc, les grands vecteurs, ce qu'on

1 illustre à l'image, à cette prochaine image, ce
2 sont les grands vecteurs qui ont influencé, là, à
3 la hausse, les coûts du projet Micoua... non, on
4 peut revenir à l'autre.

5 Donc, on a, pour... vous voyez à l'écran,
6 quarante-huit point six millions (48.6 M) environ,
7 là, de coûts, d'influences qui seraient des
8 conditions de terrain très sévères qu'on a
9 trouvées, il y a les monts Valin. Il y a aussi des
10 conditions très très sévères dans la Côte-Nord,
11 beaucoup beaucoup de montagnes, de pentes très
12 abruptes, donc, un secteur très très accidenté,
13 plus qu'on ne l'avait prévu, là, avec nos données.

14 Puis aussi, je vous en parlé tout à
15 l'heure, le grand virage santé sécurité de
16 l'entreprise.

17 Des conditions de marché très défavorables,
18 donc, une inflation à la hausse, à partir de deux
19 mille dix-sept (2017), deux mille dix-huit (2018)
20 et les années suivantes.

21 Marché de déboisement qui est beaucoup
22 plus, les estimations qui sont sorties, les prix
23 des soumissions qui sont sortis beaucoup plus
24 élevés que prévus et on va le voir plus loin, mais
25 une perte de rendement importante dans le marché de

1 la construction.

2 Disons que la pénurie de monteurs de ligne
3 a fait en sorte, là, de créer une grande perte
4 d'expérience chez les entrepreneurs lignes, puis on
5 va le voir, là, à partir du grand projet
6 Chamouchouane-Bout-de-l'île, ça va créer une perte
7 de productivité dans les équipes de réalisation qui
8 va se traduire par la suite par une hausse de
9 coûts, là, dans les contrats de construction et
10 finalement, bien sûr, les frais financiers, étant
11 donné que ces pertes de rendement, pertes de
12 productivité font hausser les coûts de projet mais
13 aussi, allonger notre échéancier, on va avoir les
14 frais financiers associés.

15 On peut passer à la prochaine.

16 Donc, vous avez ici les conditions de
17 terrain très sévères. Je vous ramène en deux mille
18 dix-sept (2017), donc, on est à gauche de l'écran,
19 la petite flèche numéro 1. On a une répartition,
20 donc, vingt-cinq pour cent (25 %) de pylônes dits
21 rigides et soixante-cinq (65), et soixante-quinze
22 pour cent (75 %) de pylônes haubanés.

23 Qu'est-ce que c'est, un pylône haubané,
24 c'est celui que vous voyez à gauche. C'est le
25 pylône qui est en V. C'est un pylône qui a une

1 seule fondation à sa base, qui est assez léger, en
2 poids d'acier, là, pour un pylône 735 kV et qui est
3 retenu à l'aide de quatre haubans. C'est un pylône
4 qui va donc coûter moins cher qui se monte très
5 rapidement en moins d'une journée.

6 Donc, on en a soixante-quinze pour cent
7 (75 %) dans la première répartition qui est faite
8 par les ingénieurs et on a vingt-cinq pour cent
9 (25 %) de pylônes rigides. Ce pylône-là, il est
10 très lourd en acier. Il est autoportant, donc il a
11 quatre fondations. Donc, il va prendre beaucoup
12 plus de temps à construire les quatre fondations, à
13 assembler, parce que son poids d'acier est tel que
14 chaque pièce doit être manipulée, là, avec des
15 équipements, et à ériger. Donc, quatre jours
16 environ pour ériger ce pylône-là.

17 Plus on avance dans le temps, à l'automne
18 deux mille dix-sept (2017), on va recevoir nos
19 relevés de terrain. Nos ingénieurs vont travailler
20 à traiter ces données-là, à visiter le terrain, à
21 revoir, à tenter d'optimiser. On se rend compte que
22 plutôt que, dans nos autres projets où on réussit à
23 réduire le nombre de pylônes, espacer nos pylônes,
24 on va se rendre compte que pour traverser ce
25 territoire tellement vallonneux, avec tant de

1 rivières, tant d'obstacles, c'est plus le
2 territoire qui va nous imposer le type de pylônes.
3 Et le territoire nous impose beaucoup plus de
4 pylônes de type rigide parce qu'il est plus haut
5 puis il nous permet de mieux traverser ce grand
6 territoire-là.

7 Donc, à l'automne deux mille dix-neuf
8 (2019), on se retrouve avec une répartition qui est
9 beaucoup moins avantageuse d'un point de vue coût
10 et d'un point de vue délai de construction parce
11 qu'elle comprend beaucoup plus de pylônes de type
12 rigide.

13 Vous allez voir tout à l'heure que pendant
14 ce temps-là, nous, on a aussi des indices que ce
15 pylône-là, on le vit sur Chamouchouane-Bout-de-
16 l'île, on est en train, en deux mille dix-huit
17 (2018), de construire la dernière section du projet
18 Chamouchouane-Bout-de-l'île qui est plus au sud,
19 qui est dans le secteur de Rawdon et de Terrebonne
20 et il y a des tels pylônes dans ces secteurs là-
21 bas.

22 Puis on se rend compte que ce pylône-là est
23 beaucoup plus long à construire que nos estimations
24 de base. On n'avait encore jamais construit ce
25 pylône 735 avant Chamouchouane puis là on se rend

1 compte que les rendements ne sont pas tels
2 qu'attendus sur Chamouchouane.

3 On vit parallèlement à ça aussi la pénurie
4 de monteurs. Donc, on voit que nos rendements
5 diminuent les... la pénurie de monteurs va créer,
6 on le verra plus loin, là, une jeunesse sur les
7 chantiers qui fait en sorte que la productivité est
8 moindre.

9 Ça fait qu'on appréhende, dès l'automne
10 deux mille dix-neuf (2019), là, une hausse de coûts
11 liée aux pylônes rigides à l'acier de plus, oui,
12 mais aussi à la perte de productivité. Ça fait
13 qu'on demande à nos équipes de travailler très fort
14 pour revoir ce qu'on peut faire comme optimisation
15 pour gérer ces impacts-là.

16 Alors, quand je vous dis qu'on a géré ce
17 projet-là de façon agile et proactive, c'est que là
18 on n'accepte pas cet état de fait là et on leur
19 demande de travailler. Donc, nos équipes vont
20 concevoir un nouveau pylône haubané qui va être
21 plus haut, qui va nous permettre de substituer
22 certains pylônes rigides. Là on va le voir en vingt
23 vingt (2020). On va revenir avec un tracé où on va
24 avoir un peu moins de pylônes rigides.

25 Donc, conception de nouveaux pylônes,

1 conception d'une nouvelle fondation, Roc 3000 qu'on
2 appellera, qui va être plus rapide et moins
3 dispendieuse à utiliser. Donc, on fait tout ce
4 qu'on peut pour limiter les impacts, là, de ce
5 terrain très accen... très accidenté, pardon.

6 À la fin, donc en février vingt vingt
7 (2020), on va avoir un nouveau... une nouvelle
8 répartition, là, qui va comprendre, là je ne le
9 vois pas tout à fait, trente... trente-quatre pour
10 cent (34 %) de pylônes rigides et le reste en
11 pylônes haubans.

12 Donc, on peut passer à la prochaine.
13 Parallèlement à ça, on retourne en deux mille dix-
14 sept (2017), l'entreprise entreprend son grand
15 virage santé-sécurité. On nous demande de relever
16 tous les événements qui se passent sur nos
17 chantiers, donc plus de mille (1000) chantiers,
18 tous les événements sont remontés à la haute
19 direction puis il y a des systèmes d'entreprises.

20 On nous demande d'enquêter les événements
21 graves puis les événements qui auraient pu avoir
22 des conséquences graves. On nous demande d'aller
23 sur le terrain, de se questionner, d'analyser pour
24 trouver les causes pour mettre en place des mesures
25 correctives. Donc, c'est un grand virage.

1 C'est pas terminé d'ailleurs. Un virage
2 comme ça, ça peut prendre dix (10) ans, quinze (15)
3 ans. Hydro-Québec s'est donnée le mandat de devenir
4 un leader. Alors, on travaille, on met en place, on
5 va sur les chantiers puis on réalise que les
6 pylônes sont très bien construits pour la phase
7 exploitation, mais les travailleurs, les monteurs
8 de ligne vivent certains enjeux lors de l'érection
9 des pylônes.

10 Il y a des pièces qui sont moins, moins
11 faciles à poser. Il y a des endroits dans le pylône
12 qui sont moins faciles d'accès. Donc, on met en
13 place deux grandes tables avec nos entrepreneurs,
14 très rapidement en deux mille dix-huit (2018), donc
15 une table d'amélioration des pylônes et une table
16 d'amélioration pour les chemins d'accès. De ces
17 tables-là vont sortir des recommandations de pente
18 maximum pour les chemins, de largeur,
19 d'élargissement des ponts, revue de... des sols
20 donc. Puis pour les pylônes aussi ça va se traduire
21 par des recommandations qui vont nous arriver en
22 deux mille dix-neuf (2019). Et encore là, on va
23 demander à nos équipes d'intégrer ça dans le projet
24 Micoua, donc on va refaire l'ingénierie, refaire
25 aussi à l'aide de nos firmes externes l'ingénierie

1 de détail. Ça représente énormément de travail
2 parce qu'on a plus de huit sortes de pylônes, je
3 crois, sur le projet Micoua, donc c'est des heures
4 et des heures, des milliers de dessins à revoir
5 pour intégrer tous les... les nouveaux détails des
6 pièces qu'on va ajouter au pylône, qui vont
7 permettre l'ascension en plus grande sécurité par
8 les monteurs puis qui vont finalement rendre le
9 travail plus sécuritaire. Donc, ces optimisations
10 toujours, on va les faire tout au long du projet de
11 façon à les intégrer, là, dans le projet final.

12 Maintenant, si on continue à la prochaine.
13 Conditions de marché défavorables. Donc, je vous
14 l'ai dit tout à l'heure, le projet on l'a estimé en
15 deux mille dix-sept (2017) à partir des paramètres
16 qu'on avait à ce moment-là. On n'avait aucune...
17 aucun indice que le marché... tous les appels
18 d'offres de Chamouchouane-Bout-de-l'Île avaient été
19 donnés sans indice que le marché était à sa limite,
20 donc en deux mille dix-huit (2018) on vit une
21 grande pénurie de monteurs, les entrepreneurs se
22 plaignent. On va sur les chantiers, on voit que les
23 monteurs sont très, très jeunes. Les monteurs
24 expérimentés sont dispersés dans les différentes
25 équipes, ce qui fait en sorte que les rendements

1 sont grandement affectés.

2 On va travailler dès lors avec la CCQ pour
3 revoir la limite, le nombre pour connaître un peu
4 mieux le marché des monteurs, connaître ceux qui
5 sont affectés vraiment aux lignes de transport,
6 parce que dans le marché des monteurs il y en a qui
7 ne travaillent qu'en télécom, qu'en distribution,
8 donc on va avoir une meilleure connaissance en deux
9 mille dix-huit (2018), puis on met en place à
10 l'interne ce qu'on appelle une courbe des monteurs.
11 Un courbe d'utilisation du marché. On va suivre ça
12 mensuellement pour savoir, avec notre prévision de
13 projet, avec notre... avec la capacité qu'on a à
14 réaliser nos projets avec nos échéanciers, on va
15 s'assurer de jamais dépasser la capacité du marché
16 au Québec. Donc, ça peut... ça peut vouloir dire,
17 là, des fois retarder un peu le début de deux-trois
18 mois d'un projet pour s'assurer qu'on dépassera pas
19 la limite. C'est ce qu'on va faire aussi avec le
20 projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île, on va mettre en
21 place... on va revoir les lots de travail pour la
22 construction, pour s'assurer de jamais dépasser la
23 pénurie de monteurs.

24 On va aussi, dès deux mille dix-huit
25 (2018), travailler avec les écoles de monteurs au

1 Québec. Il y a deux écoles de monteurs au Québec,
2 on va travailler avec eux pour augmenter le nombre
3 de finissants dans ces écoles-là, donc augmenter,
4 parce qu'on sait que les futures années d'Hydro-
5 Québec, notre carnet de commandes va en augmentant.
6 Donc, on travaille avec les écoles pour augmenter
7 le nombre de finissants, puis avec la CCQ, pour
8 faciliter l'accès à la profession, là, de ces
9 nouveaux finissants-là. Donc, différentes choses,
10 là, qu'on met en place de façon proactive.

11 En deux mille dix-neuf (2019), puis on va
12 ajouter comme je vous dis un quatrième lot, là,
13 pour gérer cette pénurie-là, en deux mille dix-neuf
14 (2019) on publie nos premiers appels d'offres et...
15 en déboisement et on se rend compte, malgré ce
16 qu'on avait mis en place, on avait quand même
17 présenté le projet de nombreux mois à l'avance aux
18 entrepreneurs, sondé le marché, on se rend compte
19 que les prix sont beaucoup plus élevés que prévus
20 et qu'on a un très petit nombre de
21 soumissionnaires, sinon des fois pas de
22 soumissionnaires ou un seul.

23 Donc, encore là, en deux mille dix-neuf
24 (2019) on met en place diverses pistes
25 d'amélioration, donc on revoit nos appels d'offres,

1 on revoit nos échéanciers pour les travaux de
2 déboisement, on enlève les pénalités, on essaie de
3 lisser le travail pour que les... on essaie de
4 séparer des lots pour attirer des plus petits
5 entrepreneurs, combine les lots pour attirer des
6 plus grands entrepreneurs, donc on revoit nos
7 clauses particulières. Encore là, on fait tout ce
8 qu'on peut pour tenter de limiter les impacts de ce
9 marché défavorable-là.

10 En vingt vingt (2020) tout au long de
11 l'année on a quand même une dizaine de contrats de
12 déboisement dans le projet, donc tout au long de
13 l'année, là, au mois de janvier, au mois de mars,
14 on va ouvrir les différents contrats, les
15 soumissions, pour réaliser que, malgré ce qu'on a
16 mis en place, ça nous a sûrement permis de sauver
17 beaucoup d'argent.

18 Mais malgré tout ça, les prix continuent à
19 être beaucoup plus élevés que nos estimations.
20 Donc, on vit vraiment dans un marché de
21 déboisement, à ce moment-là, qui semble saturé.

22 Donc, de façon prudente, avant d'annoncer
23 un nouveau coût de projet, on décide, avec la haute
24 direction, d'attendre toute l'année vingt-vingt
25 (2020), l'ouverture des contrats et l'ouverture, à

1 l'automne vingt-vingt (2020), des deux premiers
2 contrats de construction afin de confirmer que nos
3 appréhensions de perte de rendement sur les marchés
4 de la construction s'avèrent vraies.

5 Puis il faut dire qu'en deux mille dix-neuf
6 (2019), on a terminé le grand projet Chamouchouane-
7 bout-de-l'île, puis on a ouvert d'autres contrats
8 de construction, puis on a confirmé, aussi, que les
9 rendements étaient diminués chez les entrepreneurs.
10 On voyait une très forte hausse des prix de
11 soumissions.

12 Ça fait que, à l'automne vingt-vingt
13 (2020), cette hausse-là se confirme. C'est à ce
14 moment-là, encore là, malgré toutes les
15 optimisations qui ont été mises en place, qu'on va
16 revoir notre estimation au projet afin de la
17 présenter au CA et, par la suite, à la Régie.

18 On peut passer à l'autre. Ce tableau-là,
19 dans le fond, on a pris connaissance des demandes
20 de renseignement de la Régie et des questions
21 d'Option Consommateurs.

22 Ce tableau-là vise à répondre à vos
23 interrogations. Je dois, tout de même, vous mettre
24 en garde. Ce tableau-là, quand on a pointé les
25 différents vecteurs d'hausses de coûts, c'était

1 pour faciliter les explications, la compréhension,
2 alors, d'une exposition verbale.

3 Par contre, il faut comprendre qu'un
4 projet, ça s'estime selon différentes rubriques de
5 gestion que vous connaissez, l'avant-projet,
6 ingénierie, approvisionnement, construction,
7 gestion de projets et provisions, frais d'intérêts,
8 là, les grandes catégories. Les écarts, on les
9 estime aussi de cette même façon.

10 Donc, c'est très difficile, après ça. Quand
11 on prend un projet comme ça, on va tenter
12 d'aller... Chaque événement, disons ça comme ça, va
13 générer des coûts dans chaque rubrique.

14 Par exemple, si j'ajoute des pylônes
15 rigides, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, ces
16 pylônes-là, ils coûtent plus cher en acier. Ils ne
17 sont pas les plus grands, donc il va y avoir des
18 impacts dans mon coût d'acier.

19 Pour le mettre dans mon projet, je vais
20 devoir refaire de l'ingénierie, donc des impacts en
21 ingénierie. Pour le monter, l'entrepreneur va
22 prendre plus de temps, donc je vais avoir des
23 impacts en construction.

24 Je vais avoir des impacts en gestion parce
25 que je vais devoir gérer mon projet plus longtemps,

1 gérer le chantier plus longtemps. Quand on accumule
2 ces changements-là dans le... Je vais exploiter mon
3 campement plus longtemps, je vais déneiger mes
4 routes plus longtemps.

5 Donc, tous les frais associés à ce
6 changement-là se répartissent un peu partout. Donc,
7 jamais je vais réussir à avoir exactement le coût
8 de chaque changement. On l'a fait au meilleur de
9 notre connaissance pour mieux exposer la situation,
10 mais on ne pourrait pas s'en servir comme un outil
11 de suivi. Ça fait que je voulais juste vous faire
12 une mise en garde.

13 Donc, vous avez... Puis moi, je vais être
14 obligée d'aller me chercher plus grand parce que je
15 ne vois pas tant que ça, là. Là-dessus, vous avez
16 nos différentes rubriques. Donc, on a
17 « inflation », « rendement » et « marché
18 défavorable ».

19 Donc, on a explosé l'impact sur la
20 construction. Je vous en ai parlé tout à l'heure,
21 le déboisement et ajout d'un quatrième contrat,
22 c'est ça qui est là... Non, la géotechnique, O.K.

23 Ce qui est difficile de vous dire, c'est
24 que dans l'estimation qu'on a faite, en vingt-vingt
25 (2020), à la fin vingt-vingt (2020), les prix de

1 déboisement puis les prix de construction qui sont
2 là, ce sont des prix réels. Ce sont les prix de
3 déboisement qui nous ont été soumis ou auxquels on
4 a octroyé des contrats.

5 Donc, ces prix-là contiennent déjà
6 l'inflation du marché, ils contiennent déjà des
7 rendements diminués par la pénurie de main-d'oeuvre
8 et des conditions de marché défavorables. Ça fait
9 que c'est très difficile pour nous de dire quelle
10 proportion, là, est associée à l'inflation, quelle
11 proportion est associée au marché, mais c'est
12 notre... notre meilleur... notre meilleure
13 estimation, là, que vous avez à l'écran.

14 Géotechnique aussi, on a eu un marché très
15 défavorable. On a ouvert au marché canadien pour
16 tenter d'aller chercher plus de joueurs.
17 Malheureusement, là, les prix se sont avérés plus
18 élevés que prévu.

19 Ajout d'un quatrième contrat, on l'a fait
20 pour gérer, comme je vous dis, la pénurie de main-
21 d'oeuvre. On l'a fait aussi pour se donner plus
22 de... ça nous donne plus de flexibilité. Et pour
23 garder notre marché compétitif. Ça permet à un
24 entrepreneur, quand il y a... quand ils ont fini
25 certaines activités, de peut-être soumissionner sur

1 ce quatrième contrat-là, donc ça nous... Parce
2 qu'on a seulement quatre entrepreneurs qualifiés,
3 au Québec, pour faire de la ligne 735, donc ça nous
4 permettait de garder notre marché compétitif en
5 ajoutant un quatrième contrat.

6 Pourquoi ça ajoute de l'argent? Parce qu'on
7 ajoute, à l'intérieur de notre calendrier, des
8 activités en parallèle, donc des mois de
9 construction. On ajoute plus de gestion, de
10 mobilisations, démobilisations supplémentaires,
11 gestion supplémentaire, donc il y a des frais
12 associés, quand même, à cette mesure de mitigation
13 de risques là.

14 Ensuite, si on regarde les conditions de
15 terrain, ce qu'on a mis, c'est le tonnage et
16 l'acier supplémentaire qui sont requis pour mettre
17 des pylônes hybrides, plutôt que... pardon - des
18 pylônes rigides, excusez-moi, plutôt que les
19 pylônes haubanés. Puis, on a les améliorations
20 santé-sécurité-environnement, ce sont entre autres,
21 comme je vous ai parlé, des recommandations qui
22 viennent des tables d'amélioration, donc pour
23 améliorer les conditions des chemins d'accès.

24 On aura le tonnage supplémentaire dans les
25 pylônes rigides, puis on aura aussi le temps

1 requis... le différentiel du temps requis pour
2 construire un pylône rigide, versus un pylône
3 haubané, dans cette catégorie-là. La perte de
4 rendement par contre, associée, elle est dans les
5 catégories en haut, dans la construction.

6 Après ça, vous voyez en 3, on a
7 l'augmentation des frais financiers. Donc, on a mis
8 là-dedans les frais financiers et des retards qui
9 sont dus aux autorisations gouvernementales. On a
10 reçu les autorisations... on devait les recevoir en
11 juin deux mille dix-neuf (2019), on devait débiter
12 les travaux. On a débuté avec quatre mois de
13 retard, là, on a reçu les autorisations avec quatre
14 mois de retard, donc on a un impact sur les frais
15 financiers.

16 Au printemps deux mille dix-neuf (2019), on
17 a fait un arrêt des travaux... pardon - non, deux
18 mille vingt (2020). Un arrêt des travaux pour la
19 COVID. [REDACTED]

20 [REDACTED].

21 Maintenant, on a les mesures d'atténuation
22 pour acceptabilité sociale. Qu'est-ce que c'est, ce
23 crédit-là, ce sont... Pour passer la ligne, il
24 fallait passer... [REDACTED]

[REDACTED]

1 territoire réservé où, en fait... où le caribou

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Maintenant... Je vois vraiment très mal, je
m'excuse... le reste. O.K. Ça a l'air... Bon, là,
j'ai comme trop zoomé. Bon, « Ajustements »...

1 « Ajustements à la suite d'un projet similaire
2 récent. » Dans le fond, on a des standards, là, de
3 gestion de projet. On en estime beaucoup, beaucoup.
4 On connaît nos standards. Par contre, quand on a
5 réalisé des grands projets de cette ampleur, c'est
6 plus rare. On a réalisé le grand projet
7 Chamouchouane-Bout-de-l'île précédemment, on avait
8 estimé un taux de gestion interne, taux de gestion
9 externe, les frais d'infirmierie aussi. Puis on
10 s'est rendu compte en faisant les post-mortem sur
11 le grand projet Chamouchouane-Bout-de-l'île que les
12 coûts réels en deux mille dix-neuf (2019) étaient
13 beaucoup plus élevés que ce qui avait été estimé.

14 Le projet Micoua, je vous le rappelle, est
15 estimé en deux mille dix-sept (2017) avec les mêmes
16 paramètres. Donc, on a corrigé nos prévisions.
17 C'est sûr qu'un grand projet comme ça, surtout en
18 particulier avec le virage santé et sécurité de
19 l'entreprise, si on veut réussir à intervenir
20 auprès d'un blessé en moins de trente (30) minutes,
21 bien, ça prend une très grande présence
22 d'ambulances, d'infirmières sur le chantier, avec
23 quatre cent soixante kilomètres (460 km) de route,
24 les chemins d'accès difficilement praticables des
25 fois.

1 On a demandé aussi à nos gens d'être plus
2 présents sur les chantiers. On a mis plus de
3 surveillance environnementale, plus de surveillance
4 en santé et sécurité. Donc, on voit nos frais de
5 gestion augmenter puis les frais d'infirmierie
6 augmenter. Donc, c'est un ajustement, là, des coûts
7 pour représenter la réalité d'un grand chantier de
8 cette ampleur-là. Puis on a mis aussi les retards
9 dans les autorisations gouvernementales qui nous
10 créent... Tantôt, on avait les frais d'intérêt. Là,
11 c'est les impacts que ce retard-là a causés sur nos
12 contrats que vous avez, donc de réaliser des
13 contrats en hiver plutôt qu'en été, des reprises au
14 printemps. Donc, ce que ça a créé en coûts directs
15 sur nos contrats. Puis il y a un écart dans les
16 travaux de postes qui est lié à des ajouts
17 techniques, à des conditions de marché aussi,
18 réclamations sur des quantités de roc plus
19 importantes que prévues.

20 Et voilà! En résumé, je pense vous avoir
21 fait la démonstration que, tout au long du projet,
22 depuis deux mille dix-sept (2017), on a agi de
23 façon très agile. C'est-à-dire qu'à chaque fois on
24 a toujours étudié notre marché, étudié le contexte,
25 étudié les nouvelles données, pris les leçons

1 apprises des différents projets.

2 On les a traités. On a toujours tenté
3 d'optimiser, de limiter les impacts. On a mis en
4 place toutes sortes d'innovations d'optimisation
5 qui nous ont fait réaliser beaucoup de gains.
6 Malheureusement, ces gains-là n'ont pas été
7 suffisants pour garder le projet dans son
8 enveloppe. Mais heureusement qu'on a mis en place
9 beaucoup de choses parce qu'il y a eu un contexte
10 de marché vraiment exceptionnel.

11 On a aussi agi de façon diligente. C'est-à-
12 dire qu'on a toujours annoncé les risques et les
13 enjeux qui survenaient. On a agi de façon prudente
14 parce qu'on ne voulait pas annoncer un coût sans
15 avoir confirmé le tout avec le marché. Donc, on a
16 quand même pris l'année vingt vingt (2020) pour
17 confirmer avec les appels d'offres nos
18 appréhensions. Et dès qu'on avait... Il faut se
19 rappeler que, à l'automne... à l'automne vingt
20 vingt (2020), on a encore très peu d'encours dans
21 le projet. On ouvre les plis des contrats, mais on
22 a à peine cent trente (130), cent quarante millions
23 (140 M\$) d'encours. Donc, on a encore une très,
24 très grande marge d'erreur. On a une grande
25 imprécision.

1 Donc, avant d'aller au C.A. et à la Régie
2 annoncer une hausse du coût de projet, on voulait
3 raffermir un peu cette imprécision-là qu'on avait
4 sur les coûts de projet. Mais on l'a fait de
5 façon... On l'a fait, je pense, au bon moment, ni
6 trop tôt ni trop tard. Et voilà, la révision de
7 coût a été présentée au C.A. l'entreprise en vingt
8 vingt et un (2021). Je vais maintenant passer la
9 parole à mon collègue Benoît.

10 M. BENOÎT DELOURME :

11 R. Merci, Marie-Josée. Donc, si on résume par rapport
12 aux besoins du Transporteur et à la réalisation de
13 ce projet-là, on constate que ce projet a subi une
14 augmentation de ses coûts en lien avec de nouvelles
15 réalités, un terrain difficile, un virage santé et
16 sécurité et des conditions de marché, des
17 externalités que nous avons subies. La mise en
18 service de la ligne, elle, elle est toujours prévue
19 pour le printemps vingt vingt-trois (2023). Et d'un
20 point de vue transport, le projet est très attendu
21 afin de garantir la fiabilité de notre système
22 électrique. Alors, ça conclurait notre présentation
23 et je repasserais la parole à notre procureur.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 Q. [8] Alors, oui. Merci. Alors, merci pour la

1 présentation. Une petite question pour... un
2 élément pour compléter. Alors, ma question
3 s'adressera à monsieur Anctil. Alors, la question
4 est la suivante. Alors, l'AHQ-ARQ, à son mémoire,
5 recommande, je vais vous faire la lecture. Alors :

6 L'AHQ-ARQ recommande à la Régie de
7 demander au Transporteur de fournir,
8 lors de chaque cause tarifaire des
9 explications quantitatives complètes
10 sur les facteurs justifiants les
11 variations importantes du taux de
12 pertes de transport d'une année à
13 l'autre comme le demandait la Régie
14 dans sa décision D-2019-047.

15

16 À titre d'exemple, le Transporteur
17 devrait expliquer la baisse du taux de
18 pertes de deux mille dix-neuf (2019)
19 en fonction des divers facteurs
20 soulevés par l'AHQ-ARQ dans ce
21 chapitre.

22 Est-ce que vous avez des commentaires à cet égard?

23 M. FRANÇOIS ANCTIL :

24 R. Oui. Bien, il a été mentionné dans la décision D-
25 2020-041 que le Transporteur concluait qu'il était

1 impossible de fournir des explications
2 quantitatives complètes sur tous les facteurs qui
3 influencent le taux de pertes de transport d'une
4 année à l'autre. La Régie s'est dite aussi
5 satisfaite de ce suivi-là.

6 De plus, le Transporteur rappelle tout de
7 même que, dans ces deux dernières... dans les deux
8 derniers dossiers tarifaires, le Transporteur a
9 déposé des preuves étoffées au sujet du taux de
10 pertes de transport dont l'amélioration à son
11 processus du calcul de taux de pertes, basée sur
12 des recommandations des ressources spécialisées en
13 contrôle.

14 Le Transporteur utilise aussi désormais un
15 outil de contre-validation qui est basé sur un
16 estimateur d'état qui a été développé par l'IREQ et
17 dans lequel le taux de pertes déposé respecte les
18 écarts établis par l'IREQ, entre les différentes
19 méthodes officielles et de contre-validations.

20 En plus de ça, dans sa preuve au dossier,
21 le Transporteur a déposé des conclusions sur les
22 validations des pertes horaires pour l'année deux
23 mille dix-neuf (2019). Puis la conclusion de ces
24 analyses-là nous a amenés à aucune anomalie qui
25 avait été trouvée. Donc, en conclusion, on

1 considère que les taux de pertes réels qui ont été
2 présentés pour les années deux mille dix-neuf
3 (2019) et deux mille vingt (2020) sont bons parce
4 qu'ils bénéficient de toutes les mesures de
5 validation puis de contre-validation déployées par
6 le Transporteur.

7 Q. [9] Alors, merci, Monsieur Anctil. Alors, ça
8 complète la présentation que nous avons à vous
9 offrir.

10 DISCUSSION

11 LE PRÉSIDENT :

12 Maître Fréchette.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Oui.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Je vous ai laissé aller, là, pour la question, mais
17 ça semblait être une question qui aurait pu être
18 publique après le huis clos.

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Ah! Oui. Bien, écoutez, j'ai voulu faire ça dans un
21 même continuum, là. Puis comme maître Cadrin, il
22 nous avait demandé un aménagement, vous vous
23 souvenez, pour pouvoir débiter, là, avant la pause
24 vu son absence, je crois. Alors, j'ai... j'ai cru
25 bien faire. J'espère...

1 LE PRÉSIDENT :

2 Oui.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 ... que ça ne cause pas d'impair, là. Parce que,
5 oui, effectivement, le panel 2 est composé, si vous
6 permettez, là, de compléter, est composé de
7 personnes, monsieur Anctil, monsieur Doyle, et
8 caetera, qui seront certainement sollicités sur des
9 aspects différents. Alors, je ne sais pas si vous
10 voulez administrer ça.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Un instant.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Ah! C'est bien.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Un instant. Un instant s'il vous plaît. Maître
17 Fréchette.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Oui.

20 LE PRÉSIDENT :

21 La dernière question nous apparaît plus être du
22 domaine publique...

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 Oui, bien sûr.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 ... qu'en huis clos. Donc, on pourrait compléter le
3 huis clos ce qui est relatif à Micoua-Saguenay, y
4 compris les contre-interrogatoires pertinents. Mais
5 on va vous demander, lorsque les notes
6 sténographiques reviendront, de nous informer, là,
7 de... qu'on puisse abstraire du huis clos la
8 question à la fin. Et que les contre-
9 interrogatoires qui sont relatifs à ça, à cette
10 question-là, se fassent dans la portion publique
11 qui va suivre le huis clos.

12 Me YVES FRÉCHETTE :

13 C'est parfait. Alors...

14 LE PRÉSIDENT :

15 Est-ce que ça vous convient?

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Tout à fait. Tout à fait. Alors, vous m'excuserez
18 pour cet impair. Je n'ai pas voulu... Mais au
19 moins, monsieur... maître Cadrin puis l'analyste,
20 monsieur Raymond, là, auront une vision des propos
21 du Transporteur, alors ça pourra les orienter.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Merci. Alors, on peut passer au contre-
24 interrogatoire, mais sur ce qui est à huis clos.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Oui. C'est parfait. Alors, les témoins sont
3 disponibles pour un contre-interrogatoire. Je vous
4 dirais que nous en sommes déjà à dix heures
5 (10 h 05). Peut-être vers dix heures trente
6 (10 h 30), là, prévoir la pause si c'était
7 possible.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Oui. Tout à fait. Tout à fait. Alors, Maître
10 Cadrin, je crois. AHQ-ARQ.

11 Me STEVE CADRIN :

12 Pardon. J'avais oublié de descendre le micro. Alors
13 vous m'entendez peut-être beaucoup mieux
14 maintenant.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Je ne vous vois pas cependant.

17 Me STEVE CADRIN :

18 Ah, ça se peut. Je ne peux pas vous aider, je peux
19 allumer et... je refais le coup de la caméra qui
20 s'allume et s'éteint, alors peut-être que ça va
21 vous aider à me trouver.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Alors voilà, vous êtes arrivé.

24 Me STEVE CADRIN :

25 Bonjour. Alors nous n'avons pas de questions sur la

1 portion huis clos, j'apprécie l'information qui a
2 été donnée le plus rapidement possible. Maître
3 Fréchette, merci. Alors j'ai compris que les
4 questions du panel 2 public seront posées tout à
5 l'heure, alors j'attendrai le tour selon le cas et
6 l'aménagement. Alors pas de questions pour le huis
7 clos.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Merci. AQCIE-CIFQ, Maître Lanoix?

10 Me SYLVAIN LANOIX :

11 Oui, nous n'avons pas de questions.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Parfait, merci. FCEI?

14 Me ANDRÉ TURMEL :

15 Oui, bonjour, Monsieur le Président.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Maître Turmel?

18 Me ANDRÉ TURMEL :

19 Oui, bonjour, Monsieur le Président. Alors
20 évidemment sur la portion huis clos, on a des
21 questions, nous, sur le grand virage santé et
22 sécurité et sur la pénurie de monteurs de ligne,
23 mais je comprends que ça on peut le faire dans la
24 portion publique. Si c'est le cas, il n'y a pas de
25 questions.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Pas s'il y a des coûts, Maître Fréchette?

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Bien si vous me permettez, Maître Turmel, et puis
5 je vous reviens puis vous permettez, je vous
6 remercie, Monsieur le Président, de la possibilité,
7 mais s'il y a des questions qui sont posées de
8 nature qualitative, il n'y aura pas de souci. Mais
9 à partir du moment où on va vouloir aborder la
10 question des coûts ou si les réponses de madame
11 Gosselin ou de monsieur Delourme abordent un aspect
12 de coûts, alors on... on risque de se mettre en
13 porte-à-faux avec l'objectif qu'on avait ce matin
14 et des décisions de la Régie. Alors je ne sais pas
15 si maître Turmel avait des objections, mais moi
16 je... s'il voulait les poser dès maintenant, là, on
17 pourrait avancer et puis clore, là, moi, je... à
18 moins qu'il y ait des réticences à le faire.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Non, j'ai pas de problème. Moi, c'est parce que...
21 t'sais, les demandes, elles ne sont pas très
22 longues, là. T'sais, sur le grand virage santé et
23 sécurité, je veux bien comprendre ce que ça veut
24 dire en termes qualitatifs, qu'est-ce qui a amené
25 ce grand virage-là. On veut devenir leader, à quel

1 moment on le fait, pourquoi on ne l'a pas fait
2 avant? Ce genre de question-là. Ça, c'est
3 qualitatif, me semble-t-il, et c'est moins... j'en
4 ai moins sur les coûts en lien avec ce projet-là.
5 Alors c'est comme vous voulez, Monsieur le
6 Président, là, je veux simplement être efficace.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Mais est-ce que ce serait possible de poser les
9 questions là et on pourrait les...

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 Peut-être, oui.

12 LE PRÉSIDENT :

13 ... transférer dans le... dans le domaine public
14 par...

15 Me ANDRÉ TURMEL :

16 Parfait.

17 LE PRÉSIDENT :

18 ... une fois qu'on... après l'audience.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Oui.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Ce serait à évaluer, Maître Fréchette et vous-même,
23 ce qui pourrait être caviardé puis remis dans le...
24 la portion publique.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Tout à fait, là, je pourrai collaborer avec mon
3 collègue, mais encore une fois les questions qui
4 vont être posées à madame Gosselin, bien elle va
5 pouvoir incarner ça, on est ici en faisant le suivi
6 du projet Micoua, alors il y a des questions que
7 vous aurez peut-être qui sont d'ordre général, mais
8 elle va les ramener, là, dans le cadre du projet et
9 puis elle va pouvoir vous donner, là, vraiment un
10 impact, là, réel de ce virage-là puis les raisons
11 qui le sous-tendent. Alors il n'y a pas de souci,
12 Maître Turmel, je vous suggère, comme monsieur le
13 président, d'y aller puis on travaillera ensemble
14 par la suite pour extraire s'il le faut.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Parfait, allez-y.

17 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

18 Q. [10] Alors... merci. Alors donc peut-être que mes
19 questions iront à madame Gosselin. Merci pour votre
20 présentation, je pense que c'était assez clair.
21 Donc, vous avez fait... ma première ligne de
22 questions sera à l'égard du virage ou du grand
23 virage santé et sécurité. Je veux juste bien
24 comprendre le contexte à partir duquel vous avez...
25 ou HQ a décidé de faire ce grand virage-là. Alors

1 ma question c'est : à partir de quand exactement ce
2 virage-là a été pris et... parce qu'évidemment
3 quand on... quand on parle au Québec de santé et
4 sécurité ça veut dire qu'on respecte les lois et le
5 cadre législatif, là, qui nous gouverne. Est-ce
6 qu'il y a... qu'est-ce qui a amené ce changement-
7 là, est-ce que c'est un changement à la loi ou pas?
8 Parce que HQ... là, je fais une mise en contexte.
9 HQ en général respecte bien sûr la loi, respecte
10 les standards et je veux bien comprendre le
11 pourquoi de l'impulsion vers devenir un grand... un
12 virage ou un grand leader. Est-ce que c'est un
13 changement législatif ou c'est une décision
14 d'affaires? Parce que je comprends que la
15 conséquence de ça, c'est que ça a eu un impact sur
16 ces travaux... ces travaux-ci.

17 Me YVES FRÉCHETTE :

18 C'est clair, pas de souci, c'est clair.

19 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

20 R. Oui. Pour répondre, écoutez, le grand virage je
21 pense entre autres fait suite à un décès, puis là
22 je ne connais pas l'exactitude des faits, mais il y
23 a au moins un décès, là, sur le chantier de La
24 Romaine.

25 Et on a eu des décès, là, dans les

1 dernières années, mais entre autres, de faits
2 marquants, là, sur le chantier de La Romaine où, je
3 pense qu'il y a eu une prise de conscience de
4 l'entreprise puis une volonté de devenir meilleurs.

5 Ce grand virage-là s'est fait dans d'autres
6 entreprises telles que Rio Tinto, il y a quelques
7 années. Je pense que, Hydro-Québec, a voulu
8 emboîter le pas. Est-ce que c'est un changement
9 législatif? Non, c'est un virage qui veut aller, je
10 pense, peut-être plus loin que la loi et... C'est
11 ça, je pense que l'événement déclencheur serait
12 plus les décès sur les grands chantiers.

13 Q. [11] O.K. Et à cette occasion-là, de ce virage-là,
14 êtes-vous capable de mettre une date relativement
15 officielle pour l'entreprise? Et est-ce qu'il y
16 avait un document ou un guide ou une politique
17 interne qui indiquait : « O.K., à partir de là, on
18 a... » C'est parce que, là, vous nous le dites,
19 aujourd'hui.

20 Mais à partir d'un moment X, si vous avez
21 la date, il y a eu une, bien bref, une annonce
22 d'HQT à l'interne pour dire : « Bien, maintenant,
23 on essaie de faire ceci et cela »? Pour bien
24 comprendre, là, la suite de ce que vous me dites.

25 R. De mémoire, le virage, les premières grandes

1 réunions qu'on a eues sont à l'été deux mille dix-
2 sept (2017), au mois d'août deux mille dix-sept
3 (2017), mais il y a eu une déclaration de monsieur
4 Martel, à l'époque, une déclaration qui a été
5 signée, qu'on pourrait vous retrouver.

6 Q. [12] O.K. Et cette déclaration-là, donc c'est un
7 document interne ou c'est un document interne qui a
8 été rendu public? C'est juste pour comprendre, là,
9 finalement, avec quoi les gens de HQ travaillent
10 depuis ce temps-là comme outils pour rehausser
11 les... comme vous le dites, là, rehausser vos
12 critères... Je ne sais pas comment l'expliquer, là,
13 de santé et sécurité. Avez-vous, maintenant, un
14 outil formel qui aide HQT, à cet égard?

15 R. Oui. Bien, on a, comme toutes les entreprises,
16 plusieurs, plusieurs outils, là, mais en effet, on
17 a revu certains de nos standards à la hausse,
18 depuis ce temps, puis ça continue. Je vous l'ai
19 dit, tout à l'heure, le virage n'est pas terminé.
20 Donc, on travaille sans cesse à revoir, à étudier
21 tous les événements qui surviennent, à mettre en
22 place des mesures correctives et à revoir nos
23 standards à la hausse.

24 Donc, depuis deux mille dix-huit (2018), il
25 y a différents standards et moyens, aussi, qui ont

1 été mis en place.

2 Me ANDRÉ TURMEL :

3 Et, donc, Monsieur le Président, peut-être, aux
4 fins d'aider dans le dossier, peut-être, si c'était
5 possible, qu'on dépose comme engagement, bien, au
6 moins la déclaration du président de HQT, comme
7 point de départ.

8 Donc, je demanderais de la déposer pour
9 qu'on l'ait. Et comme deuxième demande, si vous
10 l'avez, bien, le document, s'il existe,
11 administratif, qui supporte un peu... Je comprends
12 que vous avez un espèce de plan, Madame Gosselin?

13 L'idée, c'est de bien mettre au dossier, il
14 y a un avant et un après. Et une fois qu'on est
15 dans l'après, quel est le cadre qu'HQ utilise?
16 Parce que la conséquence de ça, c'est qu'il y a des
17 coûts associés à ça, simplement, et c'est là que je
18 veux en venir, donc.

19 Donc, comme engagement numéro 1...

20 LE PRÉSIDENT :

21 Maître Fréchette, avez-vous...

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Oui, si vous me le permettez, on va le baliser, un
24 petit peu...

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Peut-être, libeller l'engagement, le projet
3 d'engagement?

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 Oui.

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 Le projet d'engagement... Bien, allez-y, Maître
8 Fréchette ou voulez-vous que j'y aille?

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 Oui, bien, écoutez, vous allez y aller, c'est sûr,
11 parce que c'est votre engagement, Maître Turmel,
12 là. Mais soyons clairs, là, les engagements, les
13 encadrements en santé et sécurité dans
14 l'entreprise, sont multiples.

15 Ceux qu'on va s'employer à vous fournir,
16 c'est ceux sur lesquels qui ont eu un impact sur le
17 projet. Ceux sur lesquels madame Gosselin
18 s'appuyait. Alors, avec ça, je pense que vous allez
19 avoir...

20 Parce que, vous comprendrez, là, ce virage-
21 là va s'incarner dans toute la sphère de
22 l'entreprise. Ça peut même s'insérer dans les
23 activités ou les locaux qui vont toucher le
24 contentieux, par exemple.

25 Alors, vous comprendrez que... et si vous

1 le permettez, Maître Turmel, on va se limiter dans
2 l'engagement...

3 Me ANDRÉ TURMEL :

4 Oui.

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 ... à la déclaration de monsieur Martel, là, comme
7 madame Gosselin nous le mentionnait et aux
8 encadrements de santé et sécurité auxquels elle
9 réfère dans le cadre de sa présentation, ce matin.
10 Si ça vous convient?

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 Oui, ça me va.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Oui.

15 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

16 R. Hum...

17 Me ANDRÉ TURMEL :

18 Q. [13] Pardon, Madame Gosselin, vous vouliez parler?

19 R. Je vais prendre une minute de consultation, ça ne
20 sera pas long.

21 Q. [14] D'accord.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Alors, il y a... Maître Turmel, vous permettez, il
24 va y avoir un complément avec monsieur Verret.

25 Me ANDRÉ TURMEL :

1 Q. [15] D'accord.

2 M. STÉPHANE VERRET :

3 R. Oui. Donc, je voudrais simplement apporter, Maître
4 Turmel, la... le vécu, au niveau de l'organisation.
5 Moi, vous savez, je ne suis pas les opérations,
6 comme madame Gosselin peut l'être, là, mais
7 clairement, le bout que je voudrais ajouter, c'est
8 que cet... ce virage santé et sécurité là, c'est
9 vraiment, j'appellerais ça un changement de culture
10 dans l'organisation.

11 Vraiment, lorsque l'organisation a réalisé,
12 on a vécu sur des chantiers, des gens qui sont
13 décédés, ça devient une situation qui est
14 inacceptable. Personne, personne ne pense quitter
15 la maison le matin, puis ne pas retourner chez lui
16 le soir, alors c'est vraiment cette prise de
17 conscience là que l'organisation a faite.

18 Et il y a eu une sensibilisation dans
19 l'ensemble de l'organisation, que ce soit dans les
20 opérations, que ce soit également au niveau de la
21 santé... santé mentale des personnes dans toutes
22 les équipes. Que ce soit, au niveau, je vous
23 dirais, d'être exempts au niveau de l'utilisation
24 du cellulaire au volant, comme maintenant, il n'y a
25 plus personne qui fait ça.

1 Donc, il y a vraiment eu un changement de
2 culture, un emphase grand qui est mis sur la santé-
3 sécurité, pour s'assurer d'être exemplaire, comme
4 d'autres entreprises, et éviter que des gens se
5 rendent au travail le matin qui ne retournent pas à
6 la maison le soir.

7 Donc, c'est vraiment ce qui a motivé
8 l'organisation, c'est vraiment la pause qui a été
9 prise. Je me rappelle de rencontres qu'on a eues
10 avec... dans le temps, lorsque monsieur Boucher
11 était là, des monteurs... On a fait venir des
12 monteurs dans nos salles de réunion, à Montréal,
13 pour pouvoir mieux comprendre leur réalité, mieux
14 comprendre les événements qu'ils ont vécus, les
15 risques associés à leur métier.

16 Alors, il y a eu une très, très grande
17 sensibilisation dans toute l'organisation, puis ça
18 se reflète dans les opérations, ça se reflète
19 partout dans l'organisation. Alors, c'est... je
20 voulais apporter ça que... vraiment, là, c'est
21 un... c'est un changement de culture qui est opéré
22 dans l'organisation.

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 Q. [16] Alors, merci, Monsieur Verret, je suis heureux
25 de l'entendre. Et comprenez-moi bien, les clients

1 que je représente croient aussi en la santé et
2 sécurité au travail, et aux meilleurs standards de
3 qualité, et à ce que vous avez dit, de manière
4 générale. Personne ne peut s'opposer à ça. Mais je
5 reviens à notre focus, ici.

6 Donc, la demande d'engagement, c'est
7 déposer le texte, la déclaration ou le communiqué
8 du PDG et/ou du président de HQT, là, à l'époque,
9 en lien avec la nouvelle... ou le grand virage
10 santé-sécurité. Donc, premier engagement.

11

12 E-5 (HQT) : Déposer le texte, la déclaration ou le
13 communiqué du PDG et/ou du président
14 de HQT de l'époque, en lien avec le
15 virage santé et sécurité (Demandé par
16 FCEI)

17

18 LE PRÉSIDENT :

19 Est-ce que... Ça, c'est le premier engagement, qui
20 va être...

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 Oui.

23 LE PRÉSIDENT :

24 ... l'engagement numéro 5, je crois? Et celui-là,
25 Maître Fréchette, c'est assez clair et contenu ou

1 c'est trop large?

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Oui, celui-là, il n'y a pas de souci.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Il n'y a pas de souci, O.K.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Vous savez, ça a un début et une fin.

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Bon, ça a un début et une fin. Le deuxième...
10 l'engagement numéro... le suivant, c'est en lien
11 avec... bien, à l'intérieur de ce dossier-ci, donc
12 à l'intérieur du projet, donc... le document, ou le
13 plan, ou le guide que suivent dorénavant... s'il y
14 a un document qui existe, là, qui supporte ce grand
15 virage-là santé et sécurité, qui est utilisé dans
16 le projet actuel ou qui a été utilisé dans le
17 projet actuel, donc focussé, là, sur les... le...
18 ce projet. Et voilà.

19

20 E-6 (HQT): Déposer, s'il existe, le document
21 supportant ou ayant supporté le virage
22 santé et sécurité (Demandé par FCEI)

23

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 Permettez-moi juste une petite mise en garde, là,

1 puis...

2 Me ANDRÉ TURMEL :

3 Oui.

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 ... Maître Turmel, vous ne m'en voudrez pas, là,
6 mais je ne voudrais pas qu'on recule un camion de
7 quarante-cinq pieds (45 pi) avec des... rempli de
8 documents, là, puis de normes de CSST, de nouveaux
9 virages, là, qui vont s'appliquer à la fois... à la
10 fois à nous-mêmes, à Hydro-Québec, ou à nos
11 fournisseurs, d'autres exigences. Si vous
12 permettez? On a bien compris l'engagement, Maître
13 Turmel, puis madame Gosselin va vous identifier,
14 là, avec son équipe, les éléments qui concernent
15 spécifiquement, là, le virage, le moment... qui
16 sont vraiment imbriqués dans le projet, là, qui ont
17 eu un impact. Alors, on va, si vous permettez,
18 cibler sur le projet Micoua, ramener ça, là, à la
19 présentation de ce matin, je ne suis pas...

20 Me ANDRÉ TURMEL :

21 Tout à fait.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Je suis convaincu que vous aurez satisfaction.

24 Me ANDRÉ TURMEL :

25 Je pense qu'on s'entend, alors ça, c'est

1 l'engagement... Il est clair, cet engagement-là,
2 d'accord?

3 LE PRÉSIDENT :

4 Numéro 6.

5 Me ANDRÉ TURMEL :

6 Numéro 6. Et ma dernière question là-dessus, à
7 l'intérieur de ce huis clos, est-ce que HQ est
8 capable de... pour ce projet-là, de chiffrer les
9 coûts additionnels que ce grand virage-là a amenés
10 dans le dossier? Donc, chiffrer, donc, c'est la
11 conséquence, là, du questionnement et du témoignage
12 de madame Gosselin, chiffrer dans ce projet,
13 comment dire, le... comment dire, l'apport du grand
14 virage en sécurité dans les coûts additionnels, si
15 on peut le... j'espère que c'est assez clair, là.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Bien, demandez à maître Fréchette s'il a compris,
18 là?

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Oui, mais je pense que madame Gosselin va peut-être
21 pouvoir offrir un premier niveau de réponse, là.

22 Les témoins se consultent avant d'aller vers...

23 LE PRÉSIDENT :

24 Je crois que maître Duquette voulait avoir un
25 commentaire, s'il vous plaît?

1 Me LISE DUQUETTE :

2 Bien, en fait, les deux... l'engagement 6, c'est
3 celui-là. Je me demandais s'ils étaient liés avec
4 le point 6.1 de la planche 11 de 14 du projet de ce
5 matin. Alors, je ne sais pas si... mais je vais
6 laisser madame Gosselin répondre.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 C'est bien noté. Alors, Maître Turmel, si vous
9 permettez, Madame Duquette, Monsieur le Président,
10 on va probablement avoir un premier niveau de
11 réponse à offrir, là.

12 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

13 R. Oui, bien, si on revient, peut-être, tout à
14 l'heure, on avait un tableau, là, où on a explosé
15 certains coûts. Donc, je pense que la réponse à
16 votre question, elle est là.

17 Me ANDRÉ TURMEL :

18 Q. [17] O.K.

19 R. On l'avait, puis encore là, je vous rappelle que ce
20 sont des coûts au meilleur de notre connaissance,
21 là, parce que, dans ces coûts-là il y a des coûts
22 directs, mais il y a aussi beaucoup beaucoup
23 d'indirects qui sont difficiles, des fois, à
24 repositionner, dans les bonnes rubriques de
25 gestion, mais on a un coût, on a un coût d'acier,

1 ces efforts-là vont de mander de l'ingénierie
2 supplémentaire, vont demander de revoir nos plans,
3 mais une fois que c'est fait, bien ça va pouvoir
4 être réutilisé sur d'autres projets et ça va
5 devenir transparent.

6 C'est ce qu'on appelle, c'est fee for
7 design. C'est ce qu'on appelle de réaliser une
8 ingénierie sécuritaire, de prendre les leçons
9 apprises qui sont sur le chantier, puis de les
10 intégrer à l'ingénierie de façon à améliorer le
11 produit, tant pour la construction que pour
12 l'exploitation, par la suite.

13 Donc, on va être gagnants en sécurité puis
14 ça va aussi éviter des accidents, éviter des arrêts
15 sur les chantiers qui eux aussi, ont des coûts
16 importants.

17 Autre point, c'étaient les chemins d'accès,
18 là. On a à peu près la moitié des coûts qui sont là
19 qui sont en coûts directs, là, qui sont, dans le
20 fond, pour éviter de faire des pentes trop
21 abruptes, on va allonger un peu le chemin, le faire
22 contourner, on va élargir des ponts provisoires,
23 mettre plus de surveillance environnementale. Donc,
24 on a un peu de coûts de gestion qui va être associé
25 à ça, là. On va mettre un meilleur drainage de nos

1 chemins pour éviter qu'il y ait formation glaciale
2 l'hiver, puis que nos véhicules se retrouvent dans
3 le fossé.

4 Donc, c'est des mesures comme ça qui vont
5 nous permettre de sauver beaucoup d'accidents, puis
6 sauver des vies.

7 Q. [18] O.K. Merci beaucoup. Bien, effectivement, et
8 je comprends que ce que vous venez d'indiquer,
9 c'est tout à fait clair, là. C'est qu'il y a des
10 coûts qui sont un peu saupoudrés à travers cette
11 planche-là. Je ne sais pas si on peut la remettre.
12 Mais ma question, c'est, si vous avez
13 l'information, êtes-vous capable... Parce que vous
14 avez dit effectivement donc, il y a des coûts ici
15 et là, ingénierie, dans les chemins, et tout ça.
16 Êtes-vous capable de dire, quoi, il y a dix pour
17 cent (10 %) de coûts additionnels? Est-ce qu'on est
18 capable de chiffrer un peu? Bref, parce que je vois
19 qu'il n'y a pas de rubrique « hausse des coûts en
20 santé et sécurité ». Ceux-ci, je comprends, sont
21 saupoudrés à travers les coûts que vous indiquez,
22 c'est exact, c'est ça?

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 Écoutez, Maître Turmel, je ne sais pas si vous avez
25 le tableau devant vous.

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Oui, je l'ai.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 C'est la rubrique 2.

5 Me ANDRÉ TURMEL :

6 C'est ça, mais ma question à madame Gosselin,
7 c'est, elle l'a bien expliqué, mais il n'y a pas de
8 coûts spécifiques associés à santé et sécurité.

9 Q. [19] Je comprends que ces coûts sont imbriqués à
10 travers les autres coûts, comme vous l'avez
11 expliqué, Madame Gosselin, c'est exact?

12 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

13 R. Non, ce que je voulais vous dire, c'est que, dans
14 les coûts qui sont présentés au tableau, ce n'est
15 pas seulement que le coût de l'acier, c'est aussi
16 le coût de gestion supplémentaire associé à ça.
17 Donc, dans la ligne 2, vous avez du tonnage d'acier
18 en approvisionnement, en construction, mais vous
19 avez aussi des frais associés en gestion que, nous,
20 on a mis là. Donc, la ligne 2, là, ça serait... la
21 ligne 2.2, ça serait votre...

22 Q. [20] O.K. O.K. Excusez-moi! Je n'avais pas bien vu.
23 Je le vois. C'était trop petit. O.K. Parfait. Bien,
24 je vous remercie. Dernière question. Peut-être
25 juste sur...

1 LE PRÉSIDENT :

2 Est-ce que ça enlève votre engagement numéro 6?

3 Me ANDRÉ TURMEL :

4 Oui. 7, oui c'est ça. Mais on garde le 5 et le 6,
5 Monsieur le Président.

6 LE PRÉSIDENT :

7 O.K.

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Q. [21] Maintenant, sur la pénurie de main-d'oeuvre et
10 surtout pénurie de monteurs de ligne. Encore là, on
11 a compris en général que, bon, cette pénurie-là,
12 rareté de la main-d'oeuvre, on le comprend.

13 Maintenant... Et ma question elle est dans ce
14 dossier-ci, mais elle pourra se poser également
15 hors du huis clos, c'est : y a-t-il des actions
16 concrètes additionnelles qu'HQT a entreprises ou a
17 décidé d'entreprendre dans le cadre de ce projet-
18 là, premièrement? Parce qu'on est dans le projet,
19 là. Au-delà de constater que cette pénurie-là de
20 monteurs de ligne et de la jeunesse sur le
21 chantier, la productivité, elle est affectée, vous
22 l'avez bien expliqué, est-ce que, dans ce dossier-
23 là, vous avez entrepris des actions précises pour
24 contrer ce problème-là, le cas échéant? C'est ça ma
25 première question. Au-delà de constater que ça

1 affectait la productivité et les coûts.

2 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

3 R. Encore là, je vous ramène à la présentation. Je
4 vous ai parlé de... Dans le fond, le volume des
5 projets de ligne a beaucoup augmenté ces dernières
6 années, là. Jusqu'en deux mille dix-sept (2017), le
7 volume annuel était beaucoup plus bas qu'il l'est
8 présentement. Ça a augmenté à partir de ce moment-
9 là. Donc, en deux mille dix-huit (2018), c'est la
10 première fois qu'on a fait face, à ma connaissance,
11 à la pénurie de main-d'oeuvre.

12 Tout de suite, on a travaillé, comme je
13 l'ai dit tout à l'heure, avec la CCQ pour
14 comprendre, pour comprendre cette occupation-là, le
15 métier de monteur, pour savoir comment était séparé
16 le métier de monteur. Donc, on a compris que tous
17 les monteurs de ligne, que ce soit de la
18 distribution... Parce qu'il y a des monteurs, des
19 monteurs qui vont aller dans un poteau de
20 distribution ne vont pas nécessairement être
21 volontaires pour aller dans de la ligne de
22 transport avec des pylônes à soixante-cinq (65),
23 soixante-dix mètres (70 m). Donc, il y a un nombre
24 réservé qui travaille dans les lignes de transport
25 haute tension.

1 Donc, on a bien compris ça avec la CCQ en
2 deux mille dix-huit (2018). On a, comme je l'ai dit
3 tout à l'heure, mis en place un lissage à l'interne
4 de notre courbe de main-d'oeuvre pour respecter la
5 capacité limite du marché. On a aussi travaillé
6 avec les écoles de monteurs, deux écoles au Québec,
7 une sur la rive-sud et une en Gaspésie. Donc, on a
8 travaillé avec ces écoles-là pour augmenter les
9 classes, les finissants, puis pour faciliter leur
10 intégration dans le marché.

11 Et la meilleure chose qu'on peut faire...
12 On a travaillé aussi avec l'ACRGTQ pour bien
13 comprendre les besoins du marché. Puis la meilleure
14 chose qu'on peut faire, c'est de garder notre
15 carnet de commandes le plus stable possible pour
16 garder cette main-d'oeuvre-là au Québec, parce
17 qu'il y a des ententes avec les provinces
18 limitrophes qui fait que si on n'a pas de travail
19 au Québec, les monteurs peuvent aller travailler en
20 Ontario, puis ça accentue, ça accentue la pénurie.
21 Donc, c'est ça les choses qu'on met en place pour
22 palier à ce problème-là.

23 Q. [22] Je vous remercie. Ça termine mes questions.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Ça termine vos questions, Maître Turmel?

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Oui.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Ce serait peut-être un bon moment pour la pause.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Oui, c'est ça, à dix heures trente (10 h 30). Une
7 pause de quinze (15) minutes ou dix (10) minutes?

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Je pense que quinze (15) minutes ce serait d'à-
10 propos.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Quinze (15) minutes. Alors, je vois maître...

13 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

14 Excusez-moi, Monsieur le Président!

15 LE PRÉSIDENT :

16 Oui.

17 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

18 On aurait besoin d'environ quinze (15), vingt (20)
19 minutes pour... On aimerait revoir les questions
20 qu'on avait posées par écrit pour voir qu'est-ce
21 que, selon nous, a été répondu adéquatement puis
22 qu'est-ce qui resterait à poser comme questions au
23 panel. Ça nous prendrait environ quinze (15), vingt
24 (20) minutes si c'est possible.

25 LE PRÉSIDENT :

1 Donc à dix heures cinquante (10 h 50).

2 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

3 Oui, c'est parfait.

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 Alors, dans la perspective de maître David de
6 limiter la durée future, alors c'est excellent. Je
7 n'ai pas de difficulté pour vingt (20) minutes de
8 notre côté.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Est-ce que maître Neuman est là?

11 Me DOMINIQUE NEUMAN :

12 Oui, je suis là.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Est-ce que vous aurez des questions? Parce que vous
15 aviez mis une dizaine de minutes.

16 Me DOMINIQUE NEUMAN :

17 Je n'aurai pas de questions au panel.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Vous n'aurez pas de questions. Donc, il reste
20 seulement OC à ce moment-là. Donc, on peut prendre
21 vingt (20) minutes et revenir à onze heures moins
22 dix (10 h 50), dix heures cinquante (10 h 50).

23 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

24 Merci.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Ça vous convient?

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 C'est parfait. Merci.

5 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

6

7 REPRISE DE L'AUDIENCE

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Quand vous serez prêt. Le panel est installé. Quand
10 vous serez prêt, Monsieur le Président. Le panel
11 est installé.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Maître Fréchette, j'imagine? OC. Excusez-moi!

14 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

15 Oui. Maître David.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Est-ce que vous êtes en mesure de nous informer
18 approximativement du temps pour cette portion-là à
19 huis clos de votre part?

20 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

21 J'estime quinze (15) minutes. Évidemment, dix (10),
22 quinze (15) minutes, ça dépend évidemment des
23 réponses qui nous sont fournies et de la longueur
24 des réponses qui nous sont fournies également.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Alors, allez-y, Maître.

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 Q. [23] La première question, et je ne sais pas qui
5 sur le panel devra répondre, je VOUS laisse décider
6 entre vous. On parle ici d'ampleur, de dépassement
7 de coûts d'environ vingt-cinq pour cent (25 %)
8 grosso modo dans ce projet-ci. La question c'est :
9 À part du projet Micoua-Saguenay est-ce qu'il y a
10 d'autres projets qui ont connu des hausses de coûts
11 de cette ampleur-là pour les mêmes raisons? Puis
12 quand je parle des mêmes raisons, je parle des
13 trois grandes catégories que vous avez identifiées
14 à la planche 7 de votre présentation ce matin.

15 Me YVES FRÉCHETTE :

16 Écoutez, je vais m'objecter à la question dans un
17 premier temps. On est ici pour discuter du dossier
18 Micoua, pas pour faire le procès de la gestion des
19 projets de façon générale du Transporteur, puis
20 faire un historique des dossiers passés. Alors, je
21 m'objecte à la question sur la base de la
22 pertinence. Ça ne concerne pas le projet Micoua.
23 S'il y a des questions sur le projet Micoua, on est
24 tous ici prêts à y répondre. Il ne s'agit pas, là,
25 de faire une recherche à l'aveuglette sur les

1 divers écarts qu'on a connus dans des projets
2 antérieurs. Alors, l'objection est formulée,
3 Monsieur le Président.

4 LE PRÉSIDENT :
5 Maître David?

6 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :
7 Oui. Honnêtement, ma question porte exactement sur
8 le projet Micoua-Saguenay. Je veux savoir si
9 Micoua-Saguenay, c'est un cas d'exception ou ce
10 n'est pas un cas d'exception. C'est ça que je veux
11 savoir. Et la question, elle est tout à fait
12 pertinente.

13 Me YVES FRÉCHETTE :
14 La question, ici c'est une question, peut-être que
15 j'avais mal compris, Maître David, vous me
16 pardonnerez, mais on ne fournira pas un... on ne
17 passera pas à travers un historique des suivis des
18 projets d'Hydro-Québec. Mais en ce qui concerne le
19 projet Micoua-Saguenay, s'il se compare aux autres,
20 et caetera, ça, il n'y a pas de souci. Sur cette
21 base-là, on s'entend. La question est posée au
22 panel.

23 LE PRÉSIDENT :
24 D'accord.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Je retire l'objection, mais dans la mesure de ce
3 que je viens de vous mentionner, on se comprend.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître David, dans le respect de ce qui vient
6 d'être énoncé.

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 Oui.

9 Q. [24] Alors, voulez-vous que je répète la même
10 question?

11 M. STÉPHANE VERRET :

12 R. Non, ça va aller.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Vous l'aviez ciblée sur Micoua, je pense.

15 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

16 Q. [25] Je veux savoir si, à part du projet Micoua-
17 Saguenay, il y a d'autres projets qui ont connu des
18 dépassements de coûts de cette ampleur-là. Est-ce
19 que Micoua-Saguenay c'est un cas d'exception ou il
20 y en a d'autres? C'est ça la question.

21 M. STÉPHANE VERRET :

22 R. Je vous inviterais, Maître David, à regarder...

23 Vous savez, le rapport annuel qu'on produit à la
24 Régie fait état du suivi des coûts de l'ensemble
25 des projets majeurs qui sont autorisés à la pièce à

1 la Régie. Donc, dans le cadre de ce rapport annuel-
2 là, vous allez avoir donc un suivi des coûts de
3 tous ces projets-là avec une projection des coûts.
4 Puis également lorsqu'on a un projet qui dépasse de
5 quinze pour cent (15 %) son coût autorisé par le
6 conseil d'administration, il y a une nouvelle
7 autorisation qui est demandée auprès du conseil. Et
8 il y a un suivi administratif qui est réalisé
9 auprès de la Régie pour expliquer le dépassement
10 des coûts qui peut en découler. Donc, vous allez
11 pouvoir retrouver également ces suivis
12 administratifs-là. Il y en a qui sont déposés dans
13 la preuve déjà aujourd'hui, qui est pertinent à
14 l'étude des dossiers... des tarifs vingt et un (21)
15 et vingt-deux (22). Laissez-moi juste une seconde,
16 je vais essayer de retrouver à quel endroit. Je
17 pense que c'est dans la pièce HQT-5. Oui, HQT-5,
18 Document 1. Et vous avez, à partir de la page 63,
19 en liasse, vous avez des suivis administratifs sur
20 différents projets qui ont été... qui ont été
21 déposés, avec certains dépassements de coûts, là,
22 associés à ces projets-là.

23 Q. [26] O.K. J'admets que, ma question, elle est peut-
24 être plus qualitative de nature. Mais au fond, j'en
25 viens à la planche 7. Mon intérêt porte sur les

1 grandes lignes de justificatifs que vous avez
2 évoqués ce matin qui sont de trois sortes. Il y a
3 les conditions de terrain plus sévères et
4 l'amélioration de la Santé et sécurité au travail;
5 deuxième grande catégorie, les conditions de
6 marchés défavorables; troisième catégorie, frais
7 financiers. La question, c'est : est-ce qu'il y a
8 d'autres projets où c'est ces mêmes trois facteurs-
9 là qui ont été des enjeux principaux qui
10 expliquaient les dépassements de coûts?

11 Me YVES FRÉCHETTE :

12 Encore une fois, l'objection, si ça concerne
13 d'autres projets... Si c'est toujours dans la
14 perspective Micoua, Maître David, ça il n'y a pas
15 de souci. Mais pour des explications sur d'autres
16 projets, il y a toujours l'objection, là. Alors,
17 vous pouvez certainement expliquer à partir de la
18 planche 7.

19 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

20 Alors, j'ai pas besoin de voir... Monsieur le
21 Greffier, là, vous pouvez enlever la pièce, là, du
22 tableau. Donc, voilà je maintiens ma question. Je
23 m'en remets à la formation si vous évaluez qu'elle
24 est pertinente ou non.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Je vous réitère encore une fois, c'est pas pour...

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 J'ai entendu votre objection, Maître Fréchette. Ça
5 fait trois fois que vous la formulez.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Bien, écoutez, c'est parce que vos questions, à
8 chaque fois, débordent du cadre établi. On est tout
9 à fait à l'aise de faire le suivi du projet Micoua,
10 d'expliquer ces rubriques comme on a fait ce matin.
11 Mais on ne fera pas la genèse complète de la
12 gestion des projets de TransÉnergie. Monsieur
13 Verret a été assez sympathique pour vous donner les
14 références.

15 Alors, on est ici pour le projet Micoua,
16 c'est ce qui a été décidé par la Régie, à votre
17 initiative d'ailleurs. Alors, dans la mesure où vos
18 questions concernent l'évolution des coûts du
19 projet Micoua, il n'y a aucune difficulté là-
20 dessus.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Maître David, Maître Fréchette, la formation
23 considère qu'on est ici pour parler du dossier
24 Micoua et non pas de l'ensemble des dossiers. Vous
25 avez fait état de savoir si Micoua était un cas

1 d'exception. Ça devrait arrêter là. On n'a pas
2 besoin d'explorer d'autres projets, mais simplement
3 de savoir ce qu'il en est de Micoua.

4 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

5 D'accord. Alors, peut-être si, dans ce cas-là, le
6 panel pourrait répondre à la question : est-ce que
7 le projet Micoua-Saguenay est un cas d'exception ou
8 non?

9 R. Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

10 Marie-Josée. Oui, le projet Micoua-Saguenay est un
11 cas d'exception puisqu'on n'a pas beaucoup de
12 grands projets de cette ampleur.

13 Q. [27] Mais, est un cas d'exception pour quelle
14 raison? À cause de l'ampleur du dépassement ou à
15 cause des raisons qui expliquent le dépassement?

16 M. STÉPHANE VERRET :

17 R. Donc en complément, Marie-Josée.

18 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

19 R. L'ensemble, les deux, les deux réponses, en fait,
20 l'ampleur du dépassement et les raisons.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Q. [28] D'accord.

23 M. STÉPHANE VERRET :

24 R. Si vous me permettez, Maître David, j'aimerais
25 apporter un complément de réponse, là. Alors, ce

1 projet-là, vous l'avez mentionné dès au départ, au
2 niveau du pourcentage de dépassement qui était de
3 l'ordre de vingt-cinq, vingt-six pour cent (25 %-
4 26 %), là, de dépassement. Ce qui n'est pas... ce
5 qui n'est pas, je dirais complètement à l'extérieur
6 des niveaux de dépassements qu'on a pu observer
7 dans d'autres... dans d'autres projets.

8 Donc, si vous demandez si c'est une
9 exception, en termes de pourcentage, ce n'est pas
10 une exception. Là où le dépassement est supérieur à
11 d'autres dépassements, c'est au niveau du montant
12 total. Et ça, comme madame Gosselin vient de le
13 mentionner, c'est en raison de l'ampleur du projet
14 de... d'un projet de ligne important, majeur qui...
15 qui est assez unique, là, dans l'organisation.

16 Q. [29] O.K. D'accord. Comme vous le savez, on avait
17 déposé des questions d'audience écrite sur la
18 preuve confidentielle. Malheureusement, je n'ai pas
19 la cote devant moi, je ne sais pas si vous me
20 donnez un instant, je veux juste trouver la cote.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Q. [30] Ça semble être O-0021.

23 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

24 C'est bien ça? En audience. Non. Exactement,
25 excusez-moi, alors 21. Donc, il y avait à la page

1 6, Monsieur le Greffier... bien peut-être que vous
2 pouvez revenir en arrière juste à la page 5 parce
3 que je voulais juste attirer l'attention à une des
4 références, qui provient de la cause annuelle, du
5 rapport annuel. Et on voit ici un extrait des
6 explications des écarts majeurs, qui provient du
7 rapport annuel. Et on voit sous la rubrique
8 « informations supplémentaires » justement
9 « inflation et conditions de marché », la troisième
10 ligne : « Octroi de deux contrats majeurs en
11 Ontario mobilisant un des quatre entrepreneurs
12 lignes au Québec ». Donc, si on peut revenir à la
13 page 6, la question 2.2 et les sous-questions. On
14 n'a pas eu de réponse dans la présentation de ce
15 matin, donc j'apprécierais si vous pourriez
16 répondre à ces questions-là. Je peux les verbaliser
17 si vous le souhaitez. Monsieur le Président, est-ce
18 que vous voulez que je les répète à voix haute?

19 LE PRÉSIDENT :

20 Ce serait bien pour les transcriptions.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Q. [31] D'accord. Alors la question c'est : veuillez
23 indiquer comment l'octroi de deux contrats majeurs
24 en Ontario, mobilisant un des quatre entrepreneurs
25 lignes au Québec - c'est la référence que je vous

1 ai pointée tantôt - a un impact sur la hausse de
2 coûts du projet.

3 La première sous-question : quel est
4 l'impact monétaire de ce facteur sur la hausse de
5 coûts décrite dans le tableau. Je peux poser les
6 autres sous-questions ou on y va un par un?

7 LE PRÉSIDENT :

8 Ça dépend si les témoins sont prêts à répondre.

9 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

10 R. Oui, je préfère y aller un par un.

11 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

12 Q. [32] D'accord.

13 R. Donc, dans le fond ce que je vous ai dit tout à
14 l'heure c'est qu'Hydro... pour les lignes à sept
15 trente-cinq (735) on a quatre entrepreneurs
16 qualifiés au Québec capable de les construire. Ces
17 entrepreneurs-là, certains d'entre eux travaillent
18 à l'extérieur au Canada dans d'autres provinces,
19 donc c'est sûr que... puis je vous ai dit aussi
20 qu'il y a des ententes entre les provinces
21 limitrophes pour la circulation de la main-d'oeuvre
22 de la construction.

23 Donc, c'est sûr que quand on a vu en deux
24 mille dix-neuf (2019) un de nos entrepreneurs
25 obtenir un gros contrat, là, avec les utilités

1 ontariennes, bien ça nous a apparu un risque assez
2 important peut-être d'avoir un marché qui serait
3 moins compétitif parce qu'on a eu peur que cet
4 entrepreneur-là ne soumissionne pas sur nos
5 projets, puis on a aussi pensé que la main-d'oeuvre
6 pourrait aller travailler. Quand on a un très gros
7 contrat en Ontario comme ça, qui va durer deux-
8 trois ans, bien ça fait une... un travail assuré
9 pour les monteurs.

10 Donc, c'est un risque qu'on a identifié
11 puis qu'on pensait qu'il pouvait se répercuter, là,
12 dans les coûts qu'on obtiendrait par perte de
13 compétitivité, puis peur des entrepreneurs d'une
14 pénurie accentuée. C'est pour ça que ça a été
15 souligné.

16 Q. [33] O.K. Puis êtes-vous capable d'attribuer un
17 impact monétaire à ce facteur-là?

18 R. Non, absolument pas. Comme je vous ai dit tout à
19 l'heure, les coûts... on a... on a toujours... on
20 fait en sorte d'avoir une publication de contrat
21 qui ferait en sorte qu'on aurait plusieurs
22 soumissionnaires, donc on a mis en place des
23 mesures pour obtenir les meilleurs prix, puis on a
24 pris les mesures pour palier à la pénurie de main-
25 d'oeuvre, dont l'ajout du quatrième contrat pour

1 s'assurer de limiter cette pénurie-là. Mais quel
2 poids... quel poids ça a eu dans nos prix, comment
3 on les a aidés puis qu'est-ce que ça aurait été
4 sinon, puis quel... on n'a pas cette information-
5 là.

6 Q. [34] La prochaine question au fond je vais aller au
7 2.2.3, là, je saute la 2.2.2. Est-ce que vous
8 pouvez indiquer si Hydro-Québec utilise
9 généralement des contrats forfaitaires avec ses
10 fournisseurs liés au poste de coûts de
11 construction?

12 R. À ma connaissance, les contrats forfaitaires sont
13 plutôt utilisés pour le marché peut-être du
14 bâtiment. En grand projet, là, de génie civil ce
15 sont plutôt des contrats... on a des bordereaux à
16 prix fixe, c'est-à-dire un prix qui est
17 forfaitaire, mais pour chaque... chaque point du
18 bordereau. Donc, on a des bordereaux détaillés avec
19 des prix fixes, sur lesquels l'entrepreneur
20 soumissionne. Le MTQ, par exemple, va faire la même
21 chose. Ça nous permet de mieux gérer les
22 changements de quantité au bordereau.

23 Par exemple, on va avoir un prix pour
24 excaver des quantités de roc. Et, bien, ça, dans un
25 grand projet de deux cent soixante-deux kilomètres

1 (262 km) où on a plusieurs plusieurs fondations, on
2 a des relevés, on a une image. On a des estimations
3 des quantités de roc, mais il va y avoir des
4 changements à coup sûr. Donc, ce type de bordereau-
5 là est beaucoup plus facile pour gérer les écarts.

6 Q. [35] D'accord, merci. Vous pouvez enlever le
7 document de l'écran, Monsieur le Greffier.
8 Prochaine question, vous avez parlé, pendant votre
9 présentation, du projet Chamouchouane-Bout-de-
10 l'Île qui traverse le Parc des Laurentides. Savez-
11 vous si le niveau de sévérité du terrain est
12 similaire dans ce projet-là qu'il ne l'est dans le
13 projet Micoua-Saguenay? En passant, ce panel-ci
14 m'aide beaucoup à améliorer ma connaissance de la
15 géographie du Québec.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 C'est excellent, là, mais c'est toujours dans la
18 perspective de réponse, vous permettez, Maître
19 David, dans la perspective de l'impact du projet, à
20 l'égard du projet Micoua, on s'entend.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Oui, exact.

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 On ne fait pas le suivi du projet Chamouchouane,
25 ici, là.

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 On est sur la même longueur d'onde.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 C'est bien.

5 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

6 R. Bien, pour répondre à votre question, le projet
7 Chamouchouane-Bout-de-l'île était en terres
8 publiques, là, en Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean,
9 mais on était dans la plaine agricole, dans toutes
10 les sections du Sud.

11 Donc, le terrain, selon moi, était moins
12 accidenté dans le projet Chamouchouane-Bout-de-
13 l'île. On n'avait pas les pentes abruptes qu'on a
14 dans le projet Micoua.

15 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

16 Q. [36] D'accord. Peut-être, pour être un peu plus
17 précis, ce qui m'intéressait, c'était cette partie
18 du projet qui se situe dans le Parc des
19 Laurentides.

20 R. Hum...

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Écoutez, c'est selon votre mémoire. On se comprend,
23 Maître David, là.

24 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

25 Oui, oui.

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 On est très près, là.

3 R. Là, vous me parlez du Parc des Laurentides pour le
4 projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île?

5 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

6 Q. [37] Oui, si vous le savez.

7 R. Est-ce qu'on passait vraiment dans... Avez-vous un
8 secteur en particulier, parce que, là, ma
9 connaissance en géographie du Québec est limitée,
10 là. On passait à Saint-Michel-des-Saints? C'est-tu
11 vraiment dans le Parc des Laurentides, ça?

12 Q. Honnêtement, Madame, vous avez atteint ma limite de
13 la connaissance géographique de ce projet-là. Je
14 sais qu'il passe par le Parc des Laurentides,
15 mais...

16 R. Euh... Le Parc des Laurentides, mais on est en
17 Haute-Mauricie. À ma connaissance, on n'est pas
18 dans le Parc des Laurentides.

19 Q. Ah, O.K., bon. Alors, un petit moment. À la planche
20 8 de votre présentation de ce matin. Ce n'est pas
21 nécessaire de le mettre à l'écran, là. Vous avez
22 donc expliqué la répartition entre les pylônes
23 rigides et des pylônes haubanés.

24 Est-ce que pour, toujours la ligne
25 Chamouchouane-Bout-de-l'Île à laquelle vous avez

1 fait référence pendant votre présentation, est-ce
2 que vous connaissez la répartition de ces deux
3 catégories de pylônes-là pour ce projet-là?

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 Encore une fois, si vous me le permettez. Je vais
6 m'objecter, là. On ne fait pas le suivi du projet
7 Chamouchouane. On ne parle pas du projet
8 Chamouchouane, ici, on fait le suivi du projet
9 Micoua, qui est un premier niveau de réponse, là,
10 très général qui peut vous être offert, pour
11 question qu'on progresse, si vous me le permettez,
12 Madame David, mais sinon, là.

13 Alors, est-ce que les témoins, est-ce que
14 vous avez un souvenir ou une réponse générale, là.

15 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

16 R. Rapidement, je peux vous dire que pour le projet
17 Chamouchouane-Bout-de-l'île, on avait plus de mille
18 (1000) pylônes et on avait un poids d'acier à peine
19 supérieur au poids d'acier de Micoua. Ce qui veut
20 dire qu'on avait beaucoup, beaucoup moins de
21 pylônes rigides. On en avait seulement dans les
22 sections du Sud. Possiblement quelques uns en
23 section 4 puis surtout en plaines agricoles, en
24 section 5.

25

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 Q. O.K. Je vous remercie. Je vais aller, maintenant,
3 je suis à la planche 11 de votre présentation de ce
4 matin. Et de façon plus précise...

5 M. STÉPHANE VERRET :

6 R. Est-ce possible de mettre à l'écran?

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 Oui, de le mettre à l'écran, c'est ça que j'allais
9 dire. Merci. Donc, je suis à la... au numéro 3, là,
10 si on suit la numérotation qui est à gauche, qui
11 est intitulée « Augmentation des frais financiers
12 dus notamment à la hausse des coûts du projet et
13 aux retards dans les autorisations
14 gouvernementales. » Alors, mes questions portent
15 sur ces retards concernant les autorisations
16 gouvernementales. Pouvez-vous nous préciser de
17 quelles autorisations gouvernementales on parle,
18 ici?

19 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

20 R. Oui. Les... Dans le fond, le... le projet était
21 soumis à différentes autorisations. Il y a eu celle
22 de la Régie de l'énergie qu'on a reçue en juillet
23 deux mille dix-neuf (2019), je pense, à l'été deux
24 mille dix-neuf (2019). Il y a le décret, mais
25 surtout le décret ministériel, là, l'article 31,

1 qui est arrivé la même année, qui a été... qui est
2 suivi dans un projet de ligne, là, ou dans tout
3 projet, de l'article 22 pour le déboisement. Donc,
4 les derniers à être arrivés, ce sont les décrets...
5 les articles 22 permettant le déboisement de la
6 ligne, par le ministère de l'Environnement du
7 Québec.

8 Q. [38] O.K. Est-ce que ça fait le tour des
9 autorisations dont on parle ici?

10 R. Oui, bien, dans le fond, on ne peut pas... L'enjeu,
11 c'est qu'on devait déboiser dès le mois de juin.
12 Donc, couper l'ensemble des arbres, là, avant
13 l'hiver. Et on a pu seulement débiter le
14 déboisement, là, tard à l'automne, au mois de
15 décembre, parce que les autorisations... Avant de
16 couper un premier arbre, ça nous prend le permis de
17 déboisement, qui est l'article 22 du Ministère.
18 Donc, c'est cet article... c'est ce permis-là qui
19 nous a retardé, là, la publication et l'octroi des
20 contrats de déboisement.

21 Q. [39] Puis, qu'est-ce qui explique ces retards? Est-
22 ce qu'il s'agit d'un délai du côté du gouvernement
23 ou est-ce qu'il s'agit d'une non-conformité aux
24 exigences, de la part d'Hydro-Québec?

25 R. C'est plutôt le nombre... Dans chaque projet, il y

1 à vraiment un nombre important de permis à sortir,
2 à émettre pour le gouvernement. Puis, chacun de ces
3 permis-là, bien, le gouvernement doit consulter les
4 communautés autochtones pour l'utilisation des
5 chemins, donc c'est sûr que, des fois, on n'est pas
6 toujours en contrôle des délais, là. Donc, il y a
7 eu une... Il y a beaucoup, beaucoup de permis à
8 sortir, puis il y a eu des consultations de faites,
9 et ça a eu un peu de retard.

10 Q. [40] Donc, les retards sont plus du côté du
11 gouvernement et non pas d'Hydro-Québec, je
12 comprends bien votre réponse.

13 R. Bien, peut-être des deux côtés. Je veux dire, on...
14 Il n'y a pas de... Je pense que les délais ont été
15 corrects, là. On a travaillé avec le gouvernement
16 pour répondre du mieux qu'on a pu à leurs
17 questions, puis recevoir, mais je ne veux pas... Je
18 ne sais pas où sont les délais, là, il n'y a pas de
19 règle, là... Le Ministère a sans doute émis des...
20 les permis aussi vite qu'ils ont pu. Comme je vous
21 dis, il y a plusieurs permis à émettre, il y a
22 plusieurs consultations, puis il y a un travail qui
23 doit être fait et qui a été fait, puis les permis
24 sont arrivés avec quatre mois de retard sur
25 « notre » échéancier, sur notre prévision.

1 Q. [41] O.K. Puis, ce serait une des raisons qui
2 explique un dépassement de l'ordre de vingt-neuf
3 virgule deux millions (29,2 M)?

4 R. Non, non, non, non. Le vingt-neuf millions (29 M),
5 ce sont les frais financiers associés à l'ensemble
6 de la hausse de coûts. Il y a entre autres, là-
7 dedans, un petit montant qui est associé au retard
8 dans les autorisations gouvernementales.

9 Q. [42] O.K. Vous ne savez pas quelle est l'ampleur du
10 montant associé au retard gouvernemental? Des
11 autorisations, excusez.

12 R. Non, parce que quand on retarde un projet... Ce
13 retard-là, c'est quatre mois, mais je ne peux pas
14 vous dire si ce retard de quatre mois a
15 effectivement eu quatre mois de retard sur le
16 projet, parce que l'ensemble des retards, on
17 travaille ensuite pour refaire un échancier
18 critique et refaire l'ensemble de tout nos... de
19 tous les événements, fait en sorte qu'on va finir
20 le projet environ huit mois plus tard que prévu,
21 mais on ne peut pas connaître la part exacte, là,
22 du retard qui est dû au retard des autorisations
23 gouvernementales. Donc, on peut penser qu'il y a
24 une partie qui est due à ça, là. Comme je vous dis,
25 il y a quatre mois de retard dans le début de nos

1 travaux de déboisement.

2 Q. [43] O.K. Ma dernière question, j'aimerais juste
3 clarifier, peut-être que vous l'avez dit lors de
4 votre présentation, mais je... c'est un point
5 important qu'on aimerait juste clarifier, là. À la
6 planche 7 on a parlé des trois grandes
7 justifications des dépassements, dont la première
8 justification c'est les conditions de terrain
9 sévères, améliorations SST. Excusez-moi, on
10 retourne à la planche 11 maintenant.

11 On essaie, nous, de... disons d'isoler
12 l'impact des conditions de terrain plus sévères. Ça
13 fait que ma question du deux cent huit millions
14 (208 M), qui est le total en bas, quel est le
15 montant associé aux conditions de terrain plus
16 sévères que prévu? Si évidemment vous n'êtes pas en
17 mesure de répondre à cette question-là de vive
18 voix, bien vous pourriez répondre par voie d'un
19 engagement.

20 R. Vous avez à l'écran le tableau où on a tenté, comme
21 je vous l'ai dit tout à l'heure, de donner le
22 poids, là, de chacune des... des contrain... des
23 nouvelles contraintes vécues. Ça fait que vous avez
24 à la ligne 2.1 le tonnage d'acier supplémentaire et
25 les changements techniques. Par ça, on... par

1 « changements techniques » on veut dire les
2 endroits où on a été obligé de mettre des pylônes
3 de type rigide plutôt que les pylônes haubanés
4 prévus, à cause... à cause du territoire plus
5 abrupte. Ça fait que ce serait cette ligne-là. La
6 ligne 2.1, qui répond à votre question.

7 Q. [44] O.K. Donc, les... les dépassements associés
8 aux conditions de terrain plus sévères, le coût

9 [REDACTED]
10 [REDACTED]

11 R. Oui, dans cette partie-là vous avez le tonnage
12 d'acier supplémentaire, vous avez le montage de ces
13 pylônes-là qui est plus long et vous avez les frais
14 de gestion, frais d'ingénierie associés à ces
15 changements-là.

16 Q. [45] O.K. Juste une petite pause, je veux juste
17 parler à mon analyste une minute, Monsieur le
18 Président.

19 LE PRÉSIDENT :

20 C'est bien.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Q. [46] Donc, je suis de retour. Dernière petite
23 question, c'est dans la même lignée que ce que je
24 viens de vous poser. Si je comprends bien également
25 votre réponse, Madame Gosselin, ça voudrait dire

1 qu'à [REDACTED]
2 [REDACTED]
3 [REDACTED]
4 [REDACTED]
5 [REDACTED]
6 [REDACTED]
7 [REDACTED]
8 [REDACTED]

9 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

10 R. Ces coûts de construction-là sont dus vraiment au
11 marché défavorable en effet.

12 Q. [47] Au marché défavorable?

13 R. Au marché défavorable, perte de rendement,
14 inflation, donc c'est... c'est le premier item. Ça
15 exclut donc les changements techniques.

16 Q. [48] O.K. Alors voilà, bien ce sont mes questions.
17 Je remercie beaucoup le panel et j'offre mes
18 salutations à maître Fréchette.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci.

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Salutations acceptées, Maître David.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Maître De Repentigny? Pas de questions. Monsieur
25 Dumas? Maître Duquette?

1 INTERROGÉS PAR LA FORMATION :

2 Me LISE DUQUETTE :

3 Q. [49] Bonjour. Trois petites questions quiz. Ça va
4 être des petites questions. Juste pour être sûre de
5 bien comprendre. Alors vous avez indiqué un peu
6 plus tôt que pour les coûts qui sont liés à la CSST
7 [REDACTED]
8 [REDACTED] je vais
9 reprendre mon autre document ici, ça va être écrit
10 plus gros. Excusez-moi. Voilà. [REDACTED]
11 modo, qui sont liés à ces coûts-là. Mais il me
12 semble que vous aviez expliqué, Madame Gosselin,
13 également que la ligne 6.1 : « L'ajustement à la
14 suite d'un projet similaire récent » c'étaient des
15 questions de gestion, mais gestion liée avec
16 justement les nouvelles normes CSST, où vous nous
17 aviez dit que ça prenait plus de monde sur le
18 terrain, plus d'infirmières, plus d'ambulances ou
19 hélicoptères ou autre pour s'assurer que dans les
20 trente (30) minutes, s'il y avait un incident sur
21 un... sur le chantier, que ça requérait plus de
22 gens de gestion et que vous aviez augmenté en
23 conséquence, là, cette ligne de coûts-là. Est-ce
24 que j'ai bien compris?

25

1 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

2 R. Bien en effet la ligne... la ligne 6.1 c'est une
3 ligne de balisage sur le grand chantier de
4 Chamouchouane-Bout-de-l'île, mais la loi n'a pas
5 changé, hein. Le trente minutes (30 min)
6 d'intervention était là aussi sur Chamouchouane-
7 Bout-de-l'île et avant le grand virage SST de
8 l'entreprise, là. Donc, c'est plus une correction
9 du réel, là, qu'on a fait dans le projet Micoua,
10 par rapport au vécu de Chamouchouane-Bout-de-l'île.
11 On ne l'associe pas à un changement de nos façons
12 de faire ou à un changement de normes, là.

13 En fait, c'est une meilleure connaissance
14 des coûts réels sur un grand chantier d'envergure.
15 Ce que j'ai voulu expliquer, j'ai voulu expliquer
16 pourquoi on devait dépenser autant d'argent dans un
17 grand chantier, c'est parce que ça prend
18 effectivement beaucoup de monde pour respecter la
19 loi qui est le trente minutes (30 min)
20 d'intervention. Puis on a vécu Chamouchouane, on a
21 pris ce balisage-là en termes de gestion de
22 contrat, gestion de projets et les infirmeries,
23 puis on a répété ça sur Micoua, mais ce n'est pas
24 lié à notre virage d'entreprise, comme tel, là.

25 Q. [50] D'accord. Alors, ce que vous avez fait, dans

1 le fond, c'est que, là, je dis n'importe quoi, là,
2 mais le taux qui était appliqué précédemment pour
3 cette ligne de coûts là, bien vous avez ajusté le
4 nouveau taux, face à la connaissance du projet
5 Chamouchouane et vous avez augmenté, en
6 conséquence, cette ligne de coûts là, qui est lié à
7 la gestion du projet, mais donc, je dis n'importe
8 quoi comme chiffre, là, mais s'il était à cinq pour
9 cent (5 %) avant, vous l'avez augmenté à sept (7),
10 en fonction de Chamouchouane?

11 R. Absolument, puis normalement, dans la ligne, dans
12 la ligne 2.2, on aurait mis de la gestion, la
13 présence supplémentaire de notre surveillance en
14 environnement puis en santé sécurité devrait
15 apparaître à la ligne 2.2.

16 Mais comme je vous l'ai rappelé tout à
17 l'heure, ce tableau-là a été fait au meilleur de
18 notre connaissance, puis ces coûts de gestion
19 supplémentaires de chaque rubrique, là, sont très
20 difficiles à départager, là, entre les différentes,
21 entre les différentes lignes, là. Donc, ce n'est
22 pas une, ce n'est pas une précision absolue.

23 Q. [51] D'accord, je vous remercie. Monsieur Verret,
24 vous avez mentionné tantôt que le dépassement de
25 coûts en pourcentage était de vingt-cinq (25),

1 vingt-six pour cent (26 %) pour le projet Micoua

2 Saguenay. La question que j'ai pour vous, [REDACTED]

3 [REDACTED]

4 [REDACTED]

5 [REDACTED]

6 [REDACTED]

7 [REDACTED]

8 [REDACTED]

9 M. STÉPHANE VERRET :

10 R. Bien, si on fait l'équation comme ça, c'est
11 mathématique, là. Vous allez arriver à... vous
12 allez arriver à cette réponse-là, effectivement.
13 Mais...

14 Q. [52] En fait, ma question devrait être formulée,
15 bon, oui, parce qu'elle est mathématique, mais est-
16 ce qu'on doit ajouter, parce que dans le fond, ça,
17 c'est un, une épargne que vous faites dans le
18 projet, donc, ce qu'on doit comprendre, c'est que
19 les... les autres inflations, conditions de terrain
20 plus sévères et les nouvelles normes CSST, dans le
21 fond, [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 R. Bien, je répondrai de la façon suivante : dans le
24 cadre de réalisation d'un projet, il y a des plus,
25 il y a des moins qui sont constatés au niveau d'un

1 projet et bon, cette fois-ci, là, il y a des moins,
2 il y a également une provision qui est associée au
3 projet.

4 Q. [53] Hum, hum.

5 R. Donc, lorsqu'on considère, puis je vous dirais la
6 règle à l'interne, c'est lorsqu'on considère un
7 dépassement de coûts de quinze pour cent (15 %),
8 considérant tous les plus et les moins qui ont pu
9 être vécus au niveau du projet, bien c'est cette
10 valeur-là, la valeur finale, je dirais, là, qui est
11 considérée. Ce n'est pas juste de dire : bon bien,
12 si on additionne tous les plus, est-ce qu'on
13 dépasse de X pour cent le projet? Est-ce qu'on doit
14 retourner au conseil d'administration, parce que ce
15 qui nous guide là-dedans, c'est vraiment la
16 démarche qu'on entreprend, lorsqu'on va au conseil
17 d'administration et c'est un quinze pour cent
18 (15 %) par rapport à la somme autorisée, qui inclut
19 une provision et qui inclut des prévisions sur
20 différents éléments de coûts qui peuvent varier à
21 la baisse ou à la hausse, mais c'est le net qui
22 compte lorsqu'on se présente de nouveau devant le
23 CA pour une autorisation et qu'on fait, par la
24 suite, le suivi à la Régie, de manière
25 administrative.

1 Q. [54] Oui, oui, je suis d'accord avec vous, là, sur
2 la façon de calculer. C'était juste pour voir où
3 étaient les plus, où étaient les moins, là, et puis
4 sur les grands points, là, pour lesquels il y a de
5 l'inflation et des dépassements de coûts.

6 Ma dernière petite question, je fais juste
7 révérifier. Dans la décision Micoua Saguenay,
8 alors, on y va avec des environs, là, je ne vous
9 demande pas des virgules, là. On mentionne que la
10 ligne est d'une longueur de deux cent soixante-deux
11 kilomètres (262 km). Il y a un nouveau cent
12 kilomètres (100 km) qui est sur la Côte-Nord et que
13 c'est un nouveau corridor.

14 Le troisième tronçon, là, il est tout de
15 suite avec les cinq. Le troisième tronçon de
16 trente-six kilomètres (36 km) est en terrain urbain
17 et agricole. Et le second tronçon, d'environ cent
18 vingt-six kilomètres (126 km), il y en a...

19 J'ai fait mes calculs tantôt, mais c'était
20 cent vingt-six kilomètres (126 km) et il y en
21 aurait quarante-sept, à peu près, kilomètres
22 (47 km) qui seraient non ouverts ou qu'il fallait
23 ouvrir.

24 Et, donc, il faut comprendre qu'il en
25 restait à peu près... En fait, c'est le contraire,

1 vingt et un kilomètres (21 km)... Excusez-moi, je
2 vais reprendre le paragraphe au complet.

3 Le second tronçon, d'environ cent vingt-six
4 kilomètres (126 km) traverse la région du Saguenay-
5 Lac-Saint-Jean, en territoires non organisés. La
6 majeure partie de ce tronçon longe la ligne 735 kV
7 existante reliant les postes Micoua et du Saguenay.

8 Un nouveau corridor sera ouvert sur,
9 environ, vingt-six (26) kilomètres pour contourner
10 le massif des Monts Valin, une zone d'amplification
11 de givre élevée. Trois autres corridors d'environ
12 de trois (3 km) à sept kilomètres (7 km) seront
13 ouverts afin de contourner des zones
14 d'amplification de givre élevée.

15 Ce qui veut dire que la grande partie de ce
16 second tronçon-là est en... longe des emprises,
17 déjà, là, du Transporteur. Alors, est-ce que c'est
18 vraiment dans le premier cent kilomètres (100 km)
19 sur la Côte-Nord où se révèlent ces pentes abruptes
20 dont vous nous aviez parlé?

21 Donc, il y aurait un tiers seulement, là,
22 ou à peu près, du projet, où il y avait ces
23 inconnus-là puisque les autres projets longeaient
24 des lignes existantes du Transporteur.

25

1 Mme MARIE-JOSÉE GOSSELIN :

2 R. Pour répondre à votre question, tout le secteur des
3 Monts Valin, donc le vingt-six kilomètres (26 km)
4 qui contourne est très, très escarpé, aussi. Puis
5 en effet, là, toute la région du côté de la Côte-
6 Nord. Je vous dirais plutôt, là, que c'est la
7 moitié de la ligne, là, mais je pourrais revenir
8 avec des précisions.

9 Q. C'était d'avoir un ordre de grandeur.

10 R. Il y a la moitié de la ligne qui est une nouvelle
11 emprise, là, selon les chiffres que vous donnez.
12 Puis je pense que, dans le secteur des Monts Valin,
13 c'est très, très, très accidenté. Puis aussi du
14 côté de Micoua, absolument, en Côte-Nord. Donc, il
15 y a plusieurs plusieurs secteurs accidentés.

16 Q. Donc, il y aurait, à peu près, selon votre
17 estimation, la moitié de la ligne qui était connue
18 déjà du Transporteur, puis l'autre moitié qui ne
19 l'était pas. D'accord, je vous remercie, c'était
20 l'ensemble de mes questions.

21 Je vous remercie. Ça va être l'ensemble de
22 mes questions, Monsieur le Président.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci. Maître Fréchette, avant que nous mettions
25 fin au huis clos, avez-vous quoi que ce soit à

1 ajouter?

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Non, je vous remercie, pas de réinterrogatoire pour
4 cette portion-là. Alors, il est tout à fait
5 possible de la clore.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Alors, nous avons terminé le huis clos. On
8 m'informe que ça prend environ cinq (5) minutes
9 pour passer d'un régime à l'autre. Alors, nous
10 prendrions quelques... Vous pouvez revenir vers
11 onze heures trente-cinq (11 h 35).

12 Me YVES FRÉCHETTE :

13 Je comprends, Monsieur le Président, est-ce qu'on
14 doit tous se débrancher et se rebrancher?

15 LE PRÉSIDENT :

16 Pas du tout, semble-t-il.

17 Me YVES FRÉCHETTE :

18 Très bien.

19 LE PRÉSIDENT :

20 C'est simplement, ici, des opérations qui doivent
21 avoir cours. Au retour, nous rendrons la décision
22 sur les mesures préliminaires. Et je pense que
23 maître Cadrin, tout au moins, avait manifesté le
24 désir de passer, si c'est possible, aujourd'hui,
25 pour le tout, sur le panel 2.

1 Alors, au retour, je demanderai à maître
2 Cadrin de combien de temps il a besoin. Je ne sais
3 pas c'est quoi, Maître Cadrin, si vous voulez le
4 dire tout de suite? Ah... on ne vous entend pas.

5 Me STEVE CADRIN :

6 Excusez-moi, j'oublie tout le temps le petit micro.
7 Alors, je peux vous le dire à huis clos, aussi.
8 Alors, donc, la problématique que j'ai, c'est que
9 je dois, malheureusement, à midi (12 h) ne plus
10 être avec vous, moi, personnellement.

11 Alors, dans les circonstances et voyant le
12 temps qui avance, aujourd'hui, j'aurais un bon
13 quarante-cinq (45) à cinquante (50) minutes de
14 questions. Ce qui signifie que, dans le fond, je ne
15 pourrai pas passer avant midi (12 h), bien
16 évidemment, vous avez compris ça.

17 Alors, avec tout ce qu'on vient de
18 mentionner. Alors, ma suggestion serait la suivante
19 et on verra où le calendrier nous mènera, bien sûr,
20 c'est après-midi. Je ne veux pas prendre trop de
21 temps avec vous, maintenant, mais je vous
22 demanderais l'autorisation d'être le dernier à
23 poser des questions, juste avant la Régie, plutôt
24 que d'être le premier.

25 Ce qui donnera, peut-être, la chance d'être

1 lundi, ce qui serait l'idéal, selon l'heure à
2 laquelle vous allez terminer, aujourd'hui, je
3 présume trois heures (15 h). Alors, il y a des
4 chances que le panel 2 revienne lundi, de toute
5 façon.

6 Mais si ce n'est pas le cas, j'aurai
7 quelqu'un qui posera les questions à ma place en
8 après-midi, mais à la fin. Ça donnerait la chance à
9 cette personne-là d'avoir une meilleure
10 préparation, si vous nous le permettez, le cas
11 échéant, là.

12 Mais comme je vois les choses avancer, là,
13 je pense qu'il y a déjà des questions qui ont été
14 mises en ricochet, là, au panel numéro 2. Alors, je
15 présume qu'on va, peut-être, être encore avec le
16 panel numéro 2, lundi matin.

17 Alors, ça serait apprécié d'être le
18 dernier, à ce moment-là, d'avoir des chances
19 d'être, lundi matin, peut-être juste avant la
20 Régie, si la Régie a des questions au panel 2, bien
21 sûr.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Mais si je comprends bien, si cet après-midi, ça
24 progressé suffisamment, il y aura quelqu'un pour
25 poser les questions, si j'ai bien compris?

1 Me STEVE CADRIN :

2 On ne vous retardera pas, je vous le promets. Il y
3 a quelqu'un qui sera là et ça lui donnera un petit
4 peu plus de temps pour se préparer adéquatement,
5 bien sûr.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Nous, ça nous convient. Alors, on va mettre fin au
8 huis clos et on revient à onze heures trente-cinq
9 (11 h 35), c'est bien ça, pour rendre la décision
10 et commencer la section publique, le panel 2.

11 Me STEVE CADRIN :

12 Très bien, merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci aux témoins. On se retrouve de l'autre côté
15 du huis clos.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE - FIN DU HUIS CLOS

17

18

1

2 SERMENT D'OFFICE:

3 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,
4 certifie sous mon serment d'office, que les pages
5 qui précèdent sont et contiennent la transcription
6 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au
7 moyen du sténomasque d'une retransmission en
8 visioconférence, le tout conformément à la Loi.

9

10 ET J'AI SIGNE:

11

12

13

14 Claude Morin, sténographe officiel

15 Tableau #200569-7.

16